

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE PAGES JAUNES LIMITÉE

Aux 31 décembre 2015 et 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	2
États consolidés de la situation financière.....	3
Comptes consolidés de résultat.....	4
États consolidés du résultat global.....	5
États consolidés des variations des capitaux propres.....	6-7
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-42

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Pages Jaunes Limitée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Pages Jaunes Limitée, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2015 et 2014, les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Pages Jaunes Limitée aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

(signé) Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 11 février 2016
Montréal (Québec)

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120501

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
ACTIF		
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie	67 253 \$	102 776 \$
Créances clients et autres débiteurs (note 22)	123 826	132 278
Charges payées d'avance	8 728	8 220
Frais de publication différés	61 216	69 852
Impôt sur le résultat à recevoir (note 14)	3 192	47 798
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	264 215	360 924
ACTIFS NON COURANTS		
Frais de publication différés	7 348	8 153
Actifs financiers et autres (note 22)	4 162	4 366
Immobilisations corporelles (note 7)	30 554	36 431
Immobilisations incorporelles (note 8)	1 369 781	1 334 967
Goodwill (note 5)	26 829	-
Impôt sur le résultat différé (note 14)	7 738	4 719
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	1 446 412	1 388 636
TOTAL DE L'ACTIF	1 710 627 \$	1 749 560 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 9)	73 627 \$	82 048 \$
Provisions (note 10)	67 641	65 840
Produits différés	23 386	28 461
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 12)	98 530	103 152
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	263 184	279 501
PASSIFS NON COURANTS		
Provisions (note 10)	4 451	2 577
Crédits différés et autres	6 538	8 936
Impôt sur le résultat différé (note 14)	94 970	53 386
Avantages postérieurs à l'emploi (note 11)	182 659	227 262
Dette à long terme (note 12)	308 823	404 759
Débiteures échangeables (note 13)	90 478	88 959
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	687 919	785 879
TOTAL DU PASSIF	951 103	1 065 380
CAPITAL ET RÉSERVES	6 600 966	6 600 178
DÉFICIT	(5 841 442)	(5 915 998)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	759 524	684 180
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 710 627 \$	1 749 560 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé au nom de Pages Jaunes Limitée par



Robert F. MacLellan, administrateur



David A. Lazzarato, administrateur

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT**Pour les exercices clos les 31 décembre**

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)

	2015	2014
Produits	829 771 \$	877 528 \$
Coûts d'exploitation (note 18)	569 084	561 552
Bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et charges spéciales	260 687	315 976
Amortissements (notes 7 et 8)	80 837	78 076
Frais de restructuration et charges spéciales (note 10)	30 834	18 359
Bénéfice d'exploitation	149 016	219 541
Charges financières, montant net (note 19)	60 922	72 116
Bénéfice avant impôt sur le résultat et bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	88 094	147 425
Charge (économie) d'impôt sur le résultat (note 14)	27 039	(40 937)
Bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	–	(178)
Bénéfice net	61 055 \$	188 540 \$
Bénéfice de base par action	2,29 \$	6,95 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - Bénéfice de base par action (note 16)	26 688 369	27 128 062
Bénéfice dilué par action	2,05 \$	5,81 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - Bénéfice dilué par action (note 16)	33 466 228	33 709 338

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
Bénéfice net	61 055 \$	188 540 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) :		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Ajustement de reclassement des pertes de change cumulées réalisées à la cession d'une participation dans une entreprise associée (note 6)	-	1 598
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Gains actuariels (pertes actuarielles) (note 11)	18 447	(59 997)
Impôt sur le résultat lié aux éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	(4 946)	15 935
	13 501	(44 062)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	13 501	(42 464)
Total du bénéfice global	74 556 \$	146 076 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS - NON AUDITÉ)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Capital social (note 15)	Actions restreintes	Bons de souscription d'actions (note 15)	Instruments financiers composés ¹	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves
Solde au 31 décembre 2014	4 030 325 \$	(18 981) \$	1 456 \$	3 619 \$	126 706 \$
Autres éléments de bénéfice global	–	–	–	–	–
Bénéfice net	–	–	–	–	–
Total du bénéfice global	–	–	–	–	–
Actions restreintes réglées	–	854	–	–	(854)
Actions restreintes (note 17)	–	(6 838)	–	–	5 915
Options sur actions attribuées (note 17)	–	–	–	–	828
Exercice d'options sur actions (note 17)	1 203	–	–	–	(320)
Solde au 31 décembre 2015	4 031 528 \$	(24 965) \$	1 456 \$	3 619 \$	132 275 \$

	Capital social (note 15)	Actions restreintes	Bons de souscription d'actions (note 15)	Instruments financiers composés ¹	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves
Solde au 31 décembre 2013	4 029 869 \$	(6 630) \$	1 456 \$	3 633 \$	121 188 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	–	–	–	–	–
Bénéfice net	–	–	–	–	–
Total du bénéfice global	–	–	–	–	–
Actions restreintes réglées	–	99	–	–	(99)
Actions restreintes (note 17)	–	(12 450)	–	–	4 443
Options sur actions attribuées (note 17)	–	–	–	–	1 174
Échange de débetures échangeables (note 13)	456	–	–	(14)	–
Solde au 31 décembre 2014	4 030 325 \$	(18 981) \$	1 456 \$	3 619 \$	126 706 \$

¹ La composante capitaux propres des débetures échangeables est présentée ci-dessus déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,3 M\$ (2014 - 1,3 M\$).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

2015

Réserve au titre de la réduction de capital	Total du capital et des réserves	Déficit	Total des capitaux propres
2 457 053 \$	6 600 178 \$	(5 915 998) \$	684 180 \$
–	–	13 501	13 501
–	–	61 055	61 055
–	–	74 556	74 556
–	–	–	–
–	(923)	–	(923)
–	828	–	828
–	883	–	883
2 457 053 \$	6 600 966 \$	(5 841 442) \$	759 524 \$

2014

Réserve au titre de la réduction de capital	Conversion des devises (notes 6 et 19)	Total du capital et des réserves	Déficit	Total des capitaux propres
2 457 053 \$	(1 598) \$	6 604 971 \$	(6 060 476) \$	544 495 \$
–	1 598	1 598	(44 062)	(42 464)
–	–	–	188 540	188 540
–	1 598	1 598	144 478	146 076
–	–	–	–	–
–	–	(8 007)	–	(8 007)
–	–	1 174	–	1 174
–	–	442	–	442
2 457 053 \$	– \$	6 600 178 \$	(5 915 998) \$	684 180 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	61 055 \$	188 540 \$
Éléments d'ajustement		
Amortissements	80 837	78 076
Frais de restructuration et autres charges spéciales (note 10)	30 834	18 359
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	6 731	6 459
Bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	–	(178)
Charge (économie) d'impôt comptabilisée en résultat net	27 039	(40 937)
Charges financières comptabilisées en résultat net	60 922	72 116
Coûts des services passés (note 11)	(6 618)	–
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	8 420	3 584
Variation des actifs et des passifs d'exploitation	(10 704)	(6 506)
Excédent de capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts	(26 629)	(18 453)
Frais de restructuration et autres charges spéciales payés (note 10)	(26 464)	(28 230)
Impôt sur le résultat reçu (payé), montant net	46 664	(51 544)
Intérêts versés	(54 521)	(64 779)
	197 566	156 507
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Ajouts aux immobilisations incorporelles	(69 190)	(69 179)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 231)	(14 771)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise (note 5)	(51 063)	(33 504)
Produit du règlement d'un billet à recevoir (note 22)	–	14 100
Autres	–	(116)
	(126 484)	(103 470)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement sur la dette à long terme	(100 650)	(140 098)
Achat d'actions restreintes (note 17)	(6 838)	(12 450)
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions (note 17)	883	–
	(106 605)	(152 548)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(35 523)	(99 511)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	102 776	202 287
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	67 253 \$	102 776 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 20)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1. DESCRIPTION

Pages Jaunes Limitée, par l'intermédiaire de ses filiales, offre aux entreprises locales et nationales des solutions de marketing et de médias numériques et imprimés permettant de rejoindre les consommateurs dans toutes les provinces et territoires du Canada. Les références à Pages Jaunes Limitée (ou la « Société ») dans ce document ont trait à la situation financière, à la performance financière, aux flux de trésorerie et aux informations fournies sur Pages Jaunes Limitée et ses filiales sur une base consolidée.

Le siège social de Pages Jaunes Limitée est situé au 16, Place du Commerce, Montréal (Québec) Canada H3E 2A5, et les actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « Y ».

Le 1^{er} janvier 2015, Financement YPG inc. et Groupe Pages Jaunes Corp., des filiales entièrement détenues de la Société, ont fusionné par le biais d'une fusion verticale simplifiée, et l'entité fusionnée porte la dénomination sociale de Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée. À l'exception du changement de dénomination, les règlements et les statuts de Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée sont les mêmes que les anciens règlements et statuts de Financement YPG inc.

Le conseil d'administration (le « conseil ») a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 et a autorisé leur publication le 11 février 2016.

2. NORMES RÉVISÉES

NORMES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS APPORTÉES AUX NORMES PUBLIÉES QUI NE SONT PAS ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

Certaines nouvelles normes, interprétations et certaines nouvelles modifications à des normes existantes ont été publiées et sont obligatoires pour les périodes comptables de Pages Jaunes Limitée ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016. Les nouvelles normes que Pages Jaunes Limitée juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

Modifications d'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et d'IAS 38, *Immobilisations incorporelles* : *Éclaircissement sur les modes d'amortissement acceptables*

En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié le document *Modifications d'IAS 16, Immobilisations corporelles*, et *d'IAS 38, Immobilisations incorporelles : Éclaircissement sur les modes d'amortissement acceptables*, afin de préciser que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits pour calculer l'amortissement des immobilisations corporelles n'est pas appropriée, puisque les produits générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif reflètent généralement des facteurs autres que la consommation des avantages économiques intrinsèques de l'actif connexe. L'IASB précise aussi que les produits ne constituent pas, de façon générale, une base appropriée pour évaluer la consommation des avantages économiques intrinsèques d'une immobilisation incorporelle. Cette présomption peut toutefois être réfutée dans certaines rares circonstances. Ces modifications doivent être appliquées de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les modifications d'IAS 16 et d'IAS 38 n'auront pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée.

IAS 1, *Présentation des états financiers*

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son initiative visant à améliorer les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir dans les rapports financiers. Les modifications d'IAS 1 clarifient les exigences actuelles en matière de présentation et d'informations à fournir quant à l'importance relative, l'ordre des notes, les sous-totaux, les méthodes comptables et la ventilation. Les modifications fournissent également des indications supplémentaires sur l'application du jugement professionnel aux exigences en matière d'informations à fournir lors de la préparation des notes complémentaires.

Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Cette nouvelle norme énonce un modèle global unique que les sociétés doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Elle remplace les normes actuelles de l'IASB sur la comptabilisation des produits, notamment IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et les interprétations connexes. Selon le principe de base d'IFRS 15, les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés au montant qui correspond à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange des biens ou services, selon les cinq étapes suivantes :

- Identifier le contrat conclu avec le client;
- Identifier les différentes obligations de prestation prévues au contrat;
- Déterminer le prix de transaction;
- Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat;
- Comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation.

La nouvelle norme fournit également des directives sur la comptabilisation des coûts d'un contrat ainsi que sur l'évaluation et la comptabilisation des profits et des pertes découlant de la vente de certains actifs non financiers. Des informations supplémentaires devront également être fournies en vertu de cette nouvelle norme qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est permise. En ce qui a trait aux montants comparatifs, les sociétés peuvent choisir entre une application rétrospective complète ou une application rétrospective modifiée énoncée dans la nouvelle norme. Pages Jaunes Limitée continue d'évaluer l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace les exigences d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, pour le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers. La nouvelle norme présente une approche unique pour le classement et l'évaluation des instruments financiers fondée sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle économique dans lequel l'actif est détenu. Cette approche unique axée sur des principes remplace les exigences actuelles fondées sur des règles et donne lieu à un modèle de dépréciation unique pour tous les instruments financiers. IFRS 9 modifie également le modèle de comptabilité de couverture afin de tenir compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

Des informations supplémentaires devront également être fournies en vertu de cette nouvelle norme. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. Pages Jaunes Limitée continue d'évaluer l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme remplace la norme actuelle de l'IASB sur les contrats de location, IAS 17, qui exigeait des bailleurs et des preneurs qu'ils classent leurs contrats de location en tant que contrats de location-financement ou contrats de location simple et qu'ils comptabilisent de manière différente ces deux types de contrats de location. Elle n'exigeait pas des preneurs qu'ils comptabilisent les actifs et les passifs découlant des contrats de location simple. Ces derniers devaient toutefois comptabiliser les actifs et les passifs découlant des contrats de location-financement.

IFRS 16 établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, de même que les informations à fournir sur ces derniers. Elle présente un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige de ce dernier qu'il comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location dont la durée est de plus de douze mois et pour lesquels l'actif sous-jacent n'a pas une faible valeur. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et une obligation locative en ce qui concerne son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location.

IFRS 16 présente des exigences en matière d'informations à fournir par le preneur et le bailleur. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est permise pour les sociétés qui appliquent IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la date de première application d'IFRS 16 ou avant cette date. Pages Jaunes Limitée continue d'évaluer l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

3. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée et de ses filiales ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principales méthodes comptables ci-dessous qui ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées pour l'ensemble des entités consolidées.

3.2 BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur, comme il est expliqué dans les méthodes présentées ci-dessous.

3.3 MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée.

3.4 MÉTHODE DE CONSOLIDATION

3.4.1 Filiales

Les filiales contrôlées directement par Pages Jaunes Limitée ou indirectement par l'entremise d'autres filiales consolidées sont entièrement consolidées. Les filiales sont toutes des entités sur lesquelles Pages Jaunes Limitée exerce son contrôle.

Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession. Les actifs et les passifs intersociétés et les transactions entre les sociétés entièrement consolidées sont éliminés. Les profits et les pertes sur les opérations à l'interne avec des sociétés contrôlées sont entièrement éliminés. Les méthodes comptables sont modifiées au besoin pour assurer l'uniformité du traitement comptable au niveau de Pages Jaunes Limitée.

3.4.2 Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes des entités sur lesquelles Pages Jaunes Limitée exerce une influence notable, mais non un contrôle, sur le plan de la politique de gestion, d'exploitation et financière. Cette situation exige généralement de détenir de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement évaluées au coût. Par la suite, la quote-part dans le résultat net des entreprises associées attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Pages Jaunes Limitée est comptabilisée en résultat net. La quote-part du bénéfice net comptabilisé comprend l'amortissement des actifs amortissables en fonction de leur juste valeur à la date d'acquisition.

3.4.3 Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales et d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût de l'acquisition représente le total de la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis ou des passifs contractés ou repris par Pages Jaunes Limitée en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les coûts de transaction liés aux acquisitions d'entreprises sont comptabilisés dans le compte de résultat à mesure qu'ils sont engagés.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation précédemment détenue par Pages Jaunes Limitée dans l'entité acquise est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition (la date à laquelle Pages Jaunes Limitée obtient le contrôle), et tout profit ou perte qui en découle, s'il en est, est comptabilisé dans le compte de résultat.

3.5 TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les dépôts de fonds et, de temps à autre, des placements très liquides dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins.

3.6 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, placements détenus jusqu'à l'échéance, actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances. Ce classement dépend de la nature et de l'objet des actifs financiers et il est déterminé au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les placements détenus jusqu'à l'échéance et les prêts et créances sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition, puis ajustés à la juste valeur à chaque date de clôture. Les profits et les pertes latents connexes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, puis reclassés au poste Autres produits (charges) dans les comptes de résultat lorsqu'ils sont réalisés ou lorsqu'une dépréciation est déterminée.

Un actif financier est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui s'y rattachent expirent, ou si l'actif est transféré et que le transfert répond aux conditions de décomptabilisation. La trésorerie et les créances clients et autres débiteurs sont incluses dans la catégorie des prêts et créances.

3.6.1 Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes positives ou négatives) sur la durée de vie prévue de l'actif (du passif) financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

3.6.2 Dépréciation des actifs financiers

Les actifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier sur les flux de trésorerie futurs estimés du placement.

Pour certaines catégories d'actifs financiers, comme les créances clients et autres débiteurs, les actifs dont on estime qu'ils ne se sont pas dépréciés selon un test individuel sont ensuite soumis à un test de dépréciation collectif.

3.7 FRAIS DE PUBLICATION DIFFÉRÉS

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée au titre des frais de publication directs et marginaux engagés au cours de la vente, de la fabrication et de la distribution d'annuaires téléphoniques imprimés, de même qu'au cours de la vente, de la prestation et de l'exécution de nos produits et services numériques. L'immobilisation incorporelle correspond aux coûts qui seront recouverts au cours de périodes futures lorsque les produits liés aux annuaires seront comptabilisés. Une immobilisation incorporelle est comptabilisée à l'actif lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Pages Jaunes Limitée exerce le contrôle sur le contrat pour lequel les coûts ont été engagés;
- Le contrôle découle d'événements passés;
- On s'attend à ce que des avantages économiques futurs reviennent à Pages Jaunes Limitée;
- L'immobilisation est identifiable et constitue un élément non monétaire et sans substance physique.

Les frais de publication différés sont initialement comptabilisés au coût et amortis sur la période au cours de laquelle les produits connexes sont comptabilisés.

3.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les diverses composantes des immobilisations corporelles sont amorties séparément en fonction de leur durée d'utilité estimée et, par conséquent, leur durée d'amortissement est significativement différente. Le coût d'un actif comprend les dépenses directement attribuables à son acquisition. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Pages Jaunes Limitée n'a incorporé aucun coût d'emprunt dans le coût de l'actif au cours des périodes présentées.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre de composant distinct, au besoin, s'il est probable que des avantages économiques futurs reviendront à Pages Jaunes Limitée et que le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges durant l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction des coûts incorporés dans le coût de l'actif, déduction faite de toute valeur résiduelle sur une période correspondant à la durée d'utilité de chaque actif. Les actifs loués en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue selon la même méthode utilisée pour les actifs détenus ou sur la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte.

Au 31 décembre 2015, les durées d'utilité prévues sont les suivantes :

Matériel de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Autre matériel	De 3 ans à 12 ans
Améliorations locatives	Durée la plus courte entre la durée du contrat de location ou la durée d'utilité

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité d'un actif sont révisés au moins une fois au cours de l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il y a indication de dépréciation. Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, une perte de valeur est comptabilisée. Lorsque l'actif pris individuellement ne génère pas d'entrées de fonds indépendantes, Pages Jaunes Limitée détermine la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel l'actif appartient.

3.9 LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont initialement comptabilisés à titre d'actifs, à leur juste valeur déterminée à la date de passation du contrat de location ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Le passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état de la situation financière comme dette découlant d'un contrat de location-financement incluse dans la dette à long terme.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de la dette découlant du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont imputées directement au compte de résultat, à moins qu'elles ne soient directement attribuables à un actif qualifié; dans ce cas, elles sont incorporées dans le coût de l'actif selon la méthode générale utilisée par Pages Jaunes Limitée pour la comptabilisation des coûts d'emprunt.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique soit plus représentative de la façon dont les avantages économiques relatifs au bien loué s'échelonnent dans le temps. Les loyers conditionnels découlant des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Dans l'éventualité où des avantages incitatifs ont été reçus dans le cadre de la conclusion des contrats de location simple, ces avantages incitatifs sont comptabilisés à titre de crédit différé. L'avantage cumulé est comptabilisé comme une diminution de la charge locative de façon linéaire.

3.10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont identifiées et constatées séparément du goodwill lorsqu'elles découlent de droits légaux ou contractuels ou qu'elles peuvent être séparées de l'entreprise acquise et vendues, transférées, assorties d'un contrat de licence ou échangées. Le coût de ces immobilisations incorporelles est réputé correspondre à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles développées à l'interne, constituées de logiciels utilisés par la Société, sont constatées dans la mesure où les critères d'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, sont respectés. Les frais de développement des immobilisations incorporelles développées à l'interne sont comptabilisés au coût uniquement si Pages Jaunes Limitée peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera de probables avantages économiques futurs;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et d'autre nature adéquates en vue de mener à bien le développement de l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité de mesurer de façon fiable la dépense relative à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le montant initial comptabilisé au titre d'une immobilisation incorporelle développée à l'interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés ci-dessus. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle développée à l'interne ne peut être comptabilisée, les dépenses de développement sont passées en charges dans le compte de résultat au cours de la période où elles sont engagées.

Les immobilisations incorporelles développées à l'interne comprennent les coûts se rapportant aux logiciels et aux licences d'utilisation de logiciels employés dans le développement des systèmes de Pages Jaunes Limitée, ainsi que toutes les charges salariales et tous les frais de consultation directement attribuables. Ces éléments ne sont pas amortis tant que les immobilisations ne peuvent être utilisées.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles doivent être comptabilisées à leur coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles sont amorties comme suit, à moins que leur durée d'utilité ne soit indéterminée :

Ententes de non-concurrence	Mode linéaire sur la durée de vie de l'entente
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	Au prorata en fonction des produits connexes sans dépasser 24 mois
Marques de commerce	Durée d'utilité indéterminée
Noms de domaine	Durée d'utilité indéterminée ou mode linéaire sur 4 à 12 ans
Logiciels	Mode linéaire sur 3 ans

La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont révisés à la fin de chaque période ou exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée à sa cession, ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Les profits ou les pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle (calculés en tant qu'écart entre le produit net de la cession ou la juste valeur, le cas échéant, et la valeur comptable de l'actif) sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque l'actif est décomptabilisé.

3.11 GOODWILL

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale est comptabilisé en tant qu'actif à la date à laquelle le contrôle est acquis (la date d'acquisition). Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis.

Le goodwill n'est pas amorti. Il est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ou plus souvent s'il y a indication de dépréciation. Toute perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans le compte de résultat et ne fait pas l'objet d'une reprise par la suite.

3.12 DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES, Y COMPRIS LE GOODWILL

À chaque date de clôture, Pages Jaunes Limitée détermine s'il existe une quelconque indication que les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, Pages Jaunes Limitée évalue la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel l'actif appartient. Une UGT s'entend du plus petit groupe d'actifs identifiables générant des entrées de trésorerie indépendantes de celles générées par d'autres actifs.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéterminée et celles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, de même que le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié. La plupart des immobilisations incorporelles de la Société ne génèrent pas d'entrées de fonds indépendantes de celles des autres actifs; elles font donc l'objet de tests au sein de leurs UGT respectives.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT) pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans le compte de résultat.

Dans le cadre des tests de dépréciation du goodwill, ce dernier fait l'objet d'un test au niveau du groupe d'UGT représentant le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait s'être dépréciée.

Si la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. La Société ne réduit pas la valeur comptable d'un actif en deçà de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité, selon le plus élevé des deux montants.

3.13 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les fournisseurs et autres créditeurs, y compris les charges à payer, sont comptabilisés au moment où Pages Jaunes Limitée est tenue d'effectuer des paiements futurs en raison de l'achat d'actifs ou de services. Les fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés au coût amorti.

3.14 PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classement. Ces derniers sont classés à titre de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou à titre d'autres passifs financiers.

À l'exclusion des passifs dérivés et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, Pages Jaunes Limitée a initialement comptabilisé tous les passifs financiers, et en particulier la dette à long terme, les débetures échangeables, les fournisseurs et les autres passifs à la juste valeur moins les coûts de transaction, et par la suite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les coûts de transaction engagés dans l'établissement de ces passifs financiers sont immédiatement passés en charges dans le compte de résultat.

Pages Jaunes Limitée décomptabilise les passifs financiers si et seulement si les obligations de Pages Jaunes Limitée sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

3.15 PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées si Pages Jaunes Limitée a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses qui devraient être nécessaires pour éteindre l'obligation au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges financières.

3.15.1 Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque Pages Jaunes Limitée a un contrat en vertu duquel les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques qu'elle s'attend à recevoir du contrat.

3.15.2 Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque Pages Jaunes Limitée a un plan formalisé et détaillé de restructuration et qu'elle a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée qu'elle mettra en œuvre la restructuration, soit en commençant à exécuter le plan, soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. L'évaluation d'une provision pour restructuration tient seulement compte des dépenses directement liées à la restructuration, c'est-à-dire les dépenses qui sont à la fois nécessairement entraînées par la restructuration et non liées aux activités poursuivies par l'entité.

3.16 DETTE À LONG TERME

Tous les instruments d'emprunt à long terme sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des frais d'émission. Les instruments d'emprunt sont par la suite évalués au coût amorti. Les frais d'émission ainsi que le coupon sont portés au compte de résultat à titre de charges financières sur la base d'un rendement constant sur la durée de l'instrument d'emprunt, ou une période plus courte lorsque le prêteur peut exiger un remboursement anticipé.

3.17 AVANTAGES DU PERSONNEL

3.17.1 Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations au titre des cotisations à des régimes à cotisations définies sont comptabilisées à titre de charges au titre des avantages du personnel dans le compte de résultat lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à titre d'actifs dans la mesure où un remboursement en trésorerie ou une diminution des paiements futurs sont possibles.

3.17.2 Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette de Pages Jaunes Limitée relativement aux régimes à prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des prestations futures accumulées par les employés en contrepartie des services rendus au cours des périodes considérées et des périodes antérieures. Ces prestations sont actualisées afin de déterminer leur valeur actuelle. La juste valeur des actifs du régime est déduite de l'obligation. Le taux d'actualisation correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond approximativement à la durée du passif connexe au titre du régime, ajusté en fonction d'un écart afin de tenir compte de tout risque de crédit additionnel, et qui sont libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations doivent être versées. Ce calcul est effectué à chaque exercice par un actuair qualifié au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Pages Jaunes Limitée comptabilise tous les écarts actuariels découlant de ses régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global. La réévaluation, qui comprend les écarts actuariels, l'incidence des variations du plafond de l'actif, le cas échéant, et le rendement des actifs du régime, compte non tenu des intérêts nets sur l'obligation au titre des prestations définies, est reflétée immédiatement dans l'état de la situation financière, et une imputation ou un crédit est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. La réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reflétée immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sera pas classée dans le compte de résultat. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle une modification au régime est annoncée aux employés. Les intérêts nets, qui sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies, sont inclus dans le montant net des charges financières, tandis que les coûts des services sont comptabilisés dans les charges d'exploitation.

3.17.3 Autres avantages à long terme

L'obligation nette de Pages Jaunes Limitée relativement aux avantages à long terme autres qu'au titre de régimes de retraite correspond au montant des avantages futurs accumulés par les employés en contrepartie des services rendus au cours des périodes considérées et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés afin de déterminer leur valeur actuelle, et la juste valeur des actifs connexes est déduite de ce montant. Le taux d'actualisation correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond approximativement à la durée du passif connexe. Ce calcul est effectué au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés à la période au cours de laquelle ils surviennent.

3.17.4 Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges lorsque Pages Jaunes Limitée ne peut plus se rétracter de l'offre de ces indemnités, ou, si cela se produit à une date antérieure, lorsqu'il n'y a aucune possibilité réelle de se rétracter d'un plan formalisé et détaillé visant à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite ou de l'octroi des indemnités de cessation d'emploi suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités de cessation d'emploi destinées à encourager les départs volontaires sont passées en charges si Pages Jaunes Limitée a fait une offre afin d'encourager ces départs, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre d'employés qui accepteront l'offre peut être estimé de manière fiable.

3.17.5 Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et passées en charges lorsque les services connexes sont fournis.

Un passif est comptabilisé au titre du montant que l'on prévoit verser si Pages Jaunes Limitée a l'obligation juridique ou implicite de verser ce montant en contrepartie de services passés et que l'obligation peut être estimée de manière fiable.

3.17.6 Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les unités d'actions restreintes, les unités d'actions liées à la performance, les unités d'actions différées et les options sur actions de Pages Jaunes Limitée attribuées à des employés et à des administrateurs sont évaluées à la juste valeur de ces instruments de capitaux propres à la date d'attribution.

Les unités d'actions restreintes, les unités d'actions liées à la performance et les unités d'actions différées attribuées peuvent être réglées en espèces ou en capitaux propres au gré de la Société. Si le régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance est capitalisé, les employés admissibles recevront des actions ordinaires au moment de l'acquisition des droits des instruments. La partie capitalisée de ces régimes est traitée comme un instrument réglé en capitaux propres et comptabilisée en conséquence dans les capitaux propres. Dans le cas où ces régimes ne seraient pas capitalisés, Pages Jaunes Limitée versera un montant en espèces aux employés et aux administrateurs admissibles au moment de l'acquisition des droits. La partie non capitalisée de ces régimes est traitée comme un instrument réglé en espèces et comptabilisée en tant que passif. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation est comptabilisée dans les coûts d'exploitation.

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des instruments fondés sur des actions est passée en charges de façon linéaire, sur la période d'acquisition des droits et selon l'estimation de Pages Jaunes Limitée quant au nombre d'instruments fondés sur des actions dont les droits seront éventuellement acquis. À chaque période de présentation de l'information financière, Pages Jaunes Limitée révisé son estimation du nombre d'instruments fondés sur des actions dont l'acquisition des droits est prévue. L'incidence de la révision de cette estimation initiale, le cas échéant, est comptabilisée dans le compte de résultat, et un ajustement correspondant est apporté à la réserve.

3.18 INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES ÉMIS PAR PAGES JAUNES LIMITÉE

Par instrument de capitaux propres, on entend tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par Pages Jaunes Limitée sont comptabilisés au produit reçu, déduction faite des frais d'émission directs.

Les coûts de transaction engagés par Pages Jaunes Limitée dans le cadre de l'émission, de l'acquisition ou de la vente de ses propres instruments de capitaux propres sont portés en déduction des capitaux propres dans la mesure où il s'agit de coûts marginaux directement attribuables à la transaction portant sur les capitaux propres et qui n'auraient pas été générés autrement.

3.19 SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les informations sur les secteurs opérationnels sont présentées conformément aux rapports internes régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de Pages Jaunes Limitée en vue d'évaluer le rendement de chaque secteur et de leur affecter des ressources. Le président et chef de la direction a été désigné comme le principal décideur opérationnel responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation du rendement des secteurs opérationnels. Les activités qu'exerce la Société sont actuellement regroupées en un seul secteur.

3.20 PRODUITS

Les produits de Pages Jaunes Limitée sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des rabais sur ventes et des taxes de vente.

Les services de publicité dans les annuaires imprimés sont offerts en forfaits qui peuvent comprendre plusieurs produits publicitaires en ligne connexes. Les produits imprimés ne sont pas vendus séparément. Les produits tirés de la publicité dans les annuaires imprimés et des produits connexes en ligne sont comptabilisés dans le compte de résultat au prorata sur une base mensuelle à partir du moment auquel le service est offert sur la durée des contrats.

Les produits tirés des petites annonces privées et commerciales et des grandes annonces sont constatés au moment de la publication des annonces, sur une base hebdomadaire ou mensuelle. Les produits relatifs à la publication d'annonces apparaissant à plusieurs reprises sont constatés au cours de la période où les annonces sont affichées.

3.21 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Pages Jaunes Limitée conclut, à l'occasion, divers instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt sur sa dette à long terme et le risque de fluctuations du cours de ses actions ordinaires, lesquelles ont une incidence sur ses régimes de rémunération fondée sur des actions.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu et ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Le profit ou la perte qui en découle est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat, à moins que le dérivé ne soit un instrument de couverture désigné et efficace; dans ce cas, le moment de comptabilisation dans le compte de résultat dépend de la nature de la relation de couverture.

Pages Jaunes Limitée désigne certains dérivés soit comme couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagements fermes (couvertures de juste valeur), soit comme couvertures d'une transaction prévue hautement probable ou du risque de change lié aux engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie).

3.21.1 Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers ou d'autres contrats hôtes sont traités comme des dérivés distincts si leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux des contrats hôtes, que les contrats hôtes ne sont pas évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur dans le compte de résultat.

3.22 COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs qualifiés, lesquels exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce que l'actif soit pratiquement prêt pour son utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Actuellement, la Société n'a incorporé aucun coût d'emprunt dans le coût de l'actif.

3.23 IMPOSITION

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et différé.

3.23.1 Impôt exigible

Le bénéfice imposable diffère du bénéfice comptabilisé dans le compte consolidé de résultat, car il exclut des éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours des autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible de Pages Jaunes Limitée est calculé au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

3.23.2 Impôt différé

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante utilisée dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé au moyen de la méthode du report variable. Des passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et les actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible. De tels actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale des autres actifs et passifs liés à une transaction (autre qu'un regroupement d'entreprises) qui n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable, ni sur le bénéfice comptable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si Pages Jaunes Limitée est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporaire et que la différence temporaire se résorbera dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle le passif sera réglé ou l'actif sera réalisé, en fonction des taux d'impôt (et lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'évaluation des passifs et actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont Pages Jaunes Limitée s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si Pages Jaunes Limitée a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôt et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et si Pages Jaunes Limitée a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôt.

3.23.3 Impôt exigible et différé de la période

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le compte de résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il concerne des éléments qui sont comptabilisés hors du bénéfice net dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est aussi comptabilisé hors du bénéfice net, ou s'il découle de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises. Dans le cas d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale applicable est prise en compte dans la comptabilisation de ce regroupement.

3.24 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS

L'établissement d'états financiers consolidés requiert de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs, produits et charges, ainsi que sur l'information présentée dans les notes complémentaires. La direction révisé périodiquement ces estimations et hypothèses afin de veiller à leur pertinence à l'égard de l'expérience passée et de la situation économique. Les éléments contenus dans les états financiers à venir pourraient être différents des estimations actuelles en raison de modifications de ces hypothèses. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit et dans toutes les périodes ultérieures touchées.

Les estimations et les jugements effectués par la direction qui sont essentiels à la détermination de la valeur comptable des actifs et des passifs sont abordés ci-après.

Estimations importantes

Acquisitions d'entreprises

Compte tenu de l'acquisition, en juillet 2015, de l'entreprise 9059-2114 Québec Inc., une société de portefeuille qui détient la totalité des actions émises et en circulation de DuProprio Inc. [collectivement, DuProprio/ComFree (« DPCF »)], Pages Jaunes Limitée a évalué la juste valeur des immobilisations incorporelles de DPCF, à savoir sa marque de commerce, selon la méthode de l'exemption des redevances (se reporter à la note 5, Acquisitions d'entreprises). L'évaluation à la juste valeur nécessitait une estimation importante et était fondée sur un modèle de flux de trésorerie actualisés qui maximise la quantité de données observables de marché en plus de faire appel à des flux de trésorerie projetés sur cinq ans.

Compte tenu de l'acquisition de l'entreprise 411 Local Search Corp. (« 411 »), en juin 2014, Pages Jaunes Limitée a réévalué son passif financier actuel de même que la juste valeur de 411 (se reporter à la note 5, Acquisitions d'entreprises). L'évaluation à la juste valeur nécessitait une estimation importante et était fondée sur un modèle de flux de trésorerie actualisés qui maximise la quantité de données observables de marché en plus de faire appel à des flux de trésorerie projetés sur cinq ans.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les évaluations liées à la mesure de la recouvrabilité des immobilisations incorporelles identifiables et du goodwill aux fins des tests de dépréciation sont fondées sur des estimations et des hypothèses importantes qui portent notamment sur les entrées et les sorties de trésorerie futures, les taux d'actualisation, les taux de croissance finaux et la durée d'utilité des immobilisations incorporelles. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si les estimations actuelles du rendement futur et des justes valeurs changent.

Pages Jaunes Limitée évalue la dépréciation en comparant la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT auquel une immobilisation incorporelle identifiable ou un goodwill appartient à sa valeur comptable. L'établissement de la valeur recouvrable exige de la direction qu'elle effectue des estimations importantes.

Pages Jaunes Limitée soumet les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et le goodwill à un test de dépréciation annuel au quatrième trimestre selon la politique décrite à la note 3.12.

Durées d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles

À chaque clôture, Pages Jaunes Limitée passe en revue les durées d'utilité estimées de ses immobilisations incorporelles et de ses immobilisations corporelles. À la clôture de l'exercice considéré, la direction a déterminé que les durées d'utilité de ses immobilisations incorporelles et corporelles étaient adéquates.

Avantages futurs du personnel

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est établie par l'actualisation des sorties de trésorerie futures estimées au moyen des taux d'intérêt sur des obligations de sociétés de grande qualité libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles du passif au titre des prestations définies qui s'y rattache. L'établissement des coûts (recouvrements) nets des régimes d'avantages nécessite l'utilisation d'hypothèses portant notamment sur le taux d'actualisation servant à évaluer les obligations au titre des prestations définies et le rendement attendu des actifs du régime, l'âge prévu du départ à la retraite des salariés, le taux prévu de la rémunération future et le taux d'évolution attendu des frais médicaux. Les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont estimés en fonction de ces hypothèses.

Impôt sur le résultat

L'estimation de l'impôt sur le résultat suppose une évaluation de la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé basée sur une appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes pour réduire le bénéfice imposable futur avant qu'elles n'expirent. L'appréciation de Pages Jaunes Limitée est fondée sur la législation fiscale existante et des estimations du bénéfice imposable futur. Si l'appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à utiliser les déductions fiscales futures sous-jacentes change, Pages Jaunes Limitée devra comptabiliser un montant plus ou moins élevé de déductions fiscales à l'actif, ce qui diminuerait ou augmenterait la charge d'impôt de la période au cours de laquelle l'appréciation a lieu.

Jugements importants

Provisions au titre des positions fiscales incertaines

Pages Jaunes Limitée est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. Il faut faire appel à un jugement important dans l'établissement de la charge d'impôt consolidée. Dans le cours normal des activités, il survient des transactions et des calculs nombreux pour lesquels l'impôt définitif est incertain. Pages Jaunes Limitée constitue des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, selon la Société, reflètent de manière adéquate son risque lié à des questions fiscales visées par des discussions, un audit, un litige ou un appel auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement considérées comme comportant une incertitude. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide de la meilleure estimation du montant que la Société s'attend à payer en fonction d'une appréciation qualitative de tous les facteurs pertinents. Pages Jaunes Limitée examine le caractère adéquat de ces provisions à chaque date de clôture. Il est toutefois possible que, à une date future donnée, un passif additionnel découle des audits menés par les autorités fiscales. Lorsque le montant définitif de la charge d'impôt liée à ces questions est différent du montant initialement comptabilisé, l'écart se répercute sur la provision au cours de la période pendant laquelle l'écart est établi.

4. DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Comme la plupart des immobilisations incorporelles ne génèrent pas de rentrées de fonds qui sont dans une large mesure indépendantes de celles d'autres actifs ou d'un groupe d'actifs, la Société effectue le test de dépréciation de ses immobilisations incorporelles au niveau de l'UGT. Les UGT de la Société sont les suivantes : Pages Jaunes et Autres (comprend diverses UGT dont la valeur comptable des immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéfinie n'est pas significative par rapport à la valeur comptable totale des immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéfinie de la Société).

Le goodwill a subi un test de dépréciation au niveau le plus bas au sein de la Société auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, soit l'UGT Autres.

Au cours des quatrième trimestres de 2014 et de 2015, dans le cadre de son test de dépréciation annuel, la Société a mené à terme son analyse de dépréciation et évalué la recouvrabilité de ses actifs attribués à ses UGT. La Société a calculé la valeur recouvrable de ses UGT au moyen de méthodes d'évaluation cohérentes par rapport à celles utilisées pour les périodes précédentes. La valeur recouvrable a été établie en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses clés comprises dans les flux de trésorerie projetés sont fondées sur le plan d'affaires de la Société qui tient compte de la croissance et des tendances de la composition des produits.

2015

Les flux de trésorerie projetés sont fondés sur des plans financiers sur cinq ans en fonction du budget pour 2016, tel qu'il a été approuvé par le conseil d'administration. Les taux de croissance finaux applicables ont été utilisés. Les flux de trésorerie projetés tenaient également compte de diminutions projetées des produits tirés des médias imprimés à des taux annuels se situant entre 16 % et 22 %, ainsi que de taux de croissance annuels des produits tirés des activités en ligne se situant entre 6 % et 11 % en ce qui a trait aux UGT Pages Jaunes et Autres.

Par suite du test de dépréciation, la Société a déterminé que la valeur recouvrable de ses UGT excédait leur valeur comptable et, par conséquent, elle n'a comptabilisé aucune charge pour perte de valeur.

2014

Les flux de trésorerie étaient fondés sur des plans financiers sur cinq ans en fonction du budget pour 2015, tel qu'il a été approuvé par le conseil d'administration. Les taux de croissance finaux applicables ont été utilisés. Les flux de trésorerie projetés tenaient également compte de diminutions projetées des produits tirés des médias imprimés à des taux annuels se situant entre 17 % et 23 %, ainsi que de taux de croissance annuels des produits tirés des activités en ligne se situant entre 7 % et 12 % en ce qui a trait aux UGT Pages Jaunes et Autres.

Par suite du test de dépréciation, la Société a déterminé que la valeur recouvrable de ses UGT excédait leur valeur comptable et, par conséquent, elle n'a comptabilisé aucune charge pour perte de valeur.

Valeurs comptables et hypothèses

Les flux de trésorerie au-delà des projections sur cinq ans comprises dans le plan étaient le résultat d'extrapolations selon les taux de croissance finaux indiqués dans le tableau ci-dessous. Le tableau suivant présente la répartition de la valeur comptable des immobilisations incorporelles par UGT ou groupe d'UGT aux 31 décembre 2015 et 2014 et les hypothèses clés utilisées pour les calculs de la valeur d'utilité dans le cadre des tests de dépréciation effectués le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2014 :

	31 décembre 2015		
	Pages Jaunes	Autres	Total
Valeur comptable des immobilisations incorporelles par UGT			
Marques de commerce et noms de domaine	877 862 \$	30 374 \$	908 236 \$
Marques de commerce et noms de domaine d'une durée de vie déterminée	2 356	6 228	8 584
Ententes de non-concurrence	305 124	1 691	306 815
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	2 340	645	2 985
Logiciels	139 468	3 693	143 161
Goodwill	–	26 829	26 829
Valeur comptable totale du goodwill et des immobilisations incorporelles par UGT	1 327 150 \$	69 460 \$	1 396 610 \$

	31 décembre 2014		
	Pages Jaunes	Autres	Total
Valeur comptable des immobilisations incorporelles par UGT			
Marques de commerce et noms de domaine	877 862 \$	983 \$	878 845 \$
Marques de commerce et noms de domaine d'une durée de vie déterminée	2 618	8 805	11 423
Ententes de non-concurrence	323 541	16	323 557
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	4 830	–	4 830
Logiciels	114 096	2 216	116 312
Valeur comptable totale des immobilisations incorporelles par UGT	1 322 947 \$	12 020 \$	1 334 967 \$

	Pages Jaunes	Autres	Total
Hypothèses clés :			
Taux de croissance final			
31 décembre 2015	(15) % à 4,5 %	1,5 % à 4,5 %	(15) % à 4,5 %
31 décembre 2014	(15) % à 5 %	5 %	(15) % à 5 %
Taux d'actualisation – après impôt			
31 décembre 2015	9,9 % à 15,3 %	12,8 %	9,9 % à 15,3 %
31 décembre 2014	10,4 % à 16,8 %	12,8 %	10,4 % à 16,8 %
Taux d'actualisation – avant impôt			
31 décembre 2015	16,3 % à 23,1 %	15,5 % à 17,3 %	15,5 % à 23,1 %
31 décembre 2014	17,1 % à 24,8 %	14,4 % à 24,8 %	14,4 % à 24,8 %

Sensibilité à des modifications d'hypothèses

Le tableau suivant présente la mesure, en pourcentage, dans laquelle les hypothèses clés prises en compte de façon isolée doivent changer pour que la valeur recouvrable estimée corresponde à leur valeur comptable :

	31 décembre 2015
	Pages Jaunes
Hypothèses clés :	
Taux de croissance final	(1) %
Taux d'actualisation – après impôt	1 %
Diminution des produits par année	(2) % à (6) %

Pages Jaunes Limitée a cumulé des pertes de valeur sur le goodwill, les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles de 5 847,8 M\$, 309,6 M\$ et 10,4 M\$, respectivement. Il n'y a aucune charge pour perte de valeur comptabilisée pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

2015

En mai 2015, Pages Jaunes Habitations Limitée, une filiale entièrement détenue de la Société, a acquis les actifs de Western Media Group pour un prix d'achat de 0,9 M\$. Les actifs achetés comprennent les marques multiplateformes dans l'Ouest canadien vanmag.com, westernlivingmag.com ainsi que Western Living Magazine et Vancouver Magazine. Ces médias génèrent un contenu local en matière de style de vie spécifique à la région de l'Ouest canadien, particulièrement dans les domaines de la restauration, de l'immobilier et du mode de vie. La juste valeur de 0,9 M\$ comprend principalement des immobilisations incorporelles.

Le 1^{er} juillet 2015, Pages Jaunes Limitée a acquis la totalité des actions de DPCF pour un prix d'achat de 50,2 M\$. L'acquisition de DPCF, un leader qui met en relation les vendeurs et les acheteurs immobiliers au Canada, offre à Pages Jaunes une présence accrue dans le segment vertical immobilier, ainsi qu'un accès à des inscriptions exclusives et aux plateformes requises pour faire affaire directement avec les Canadiens. L'acquisition a été entièrement financée par des fonds en caisse. Nous avons engagé des coûts de transaction de 1,3 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et les avons inclus dans les frais de restructuration et charges spéciales (se reporter à la note 10, Provisions).

Le tableau suivant résume la transaction et la répartition du prix d'achat :

	1 ^{er} juillet 2015
Juste valeur de l'entreprise acquise	
Créances clients et autres débiteurs	1 461 \$
Autres actifs	851
Immobilisations corporelles	1 339
Immobilisations incorporelles	32 436
Goodwill	26 829
Passifs d'impôt différé, montant net	(6 834)
Fournisseurs et autres créditeurs	(2 190)
Provisions	(2 087)
Produits différés	(1 594)
	50 211 \$

Les produits de 18,2 M\$ et la perte nette de 90 000 \$ de DPCF sont inclus dans le compte consolidé de résultat à compter de la date d'acquisition. Les produits et le bénéfice net consolidés de Pages Jaunes Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 auraient été de 853,5 M\$ et de 61,7 M\$, respectivement, si l'acquisition de DPCF avait eu lieu le 1^{er} janvier 2015.

2014

Le 1^{er} juin 2014, Pages Jaunes Limitée a acquis les actions restantes de 411 suivant l'exercice d'une option de vente par les autres actionnaires de 411, laquelle exigeait de la Société qu'elle fasse l'acquisition de la participation restante de 70 % de 411 pour un prix d'achat de 22,7 M\$, déduction faite de la trésorerie acquise d'un montant de 3,6 M\$. 411 est l'exploitant de 411.ca, un moteur de recherche en ligne de personnes et d'entreprises locales au Canada. L'acquisition a été financée par des fonds en caisse.

Le tableau suivant résume la transaction et la répartition du prix d'achat :

	1 ^{er} juin 2014
Contrepartie en espèces de l'achat de la participation de 70 %	26 340 \$
Placement en titres de capitaux propres à la juste valeur précédemment détenu	4 377
Règlement d'un passif financier (note 22)	(16 128)
Juste valeur de la participation de 100 %	14 589 \$
Juste valeur de l'entreprise acquise	
Trésorerie acquise	3 642 \$
Immobilisations incorporelles	10 636
Autres actifs	1 277
Actifs d'impôt différé, montant net	1 775
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 151)
Produits différés	(1 590)
	14 589 \$

Le placement en titres de capitaux propres précédemment détenu dans 411, qui a été comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date d'acquisition, a été réévalué à sa juste valeur de 4,4 M\$, ce qui a généré un profit de 1,4 M\$. Le passif financier de 18,5 M\$ au 31 décembre 2013 a également été réévalué à sa juste valeur à la date d'acquisition pour s'établir à 16,1 M\$, ce qui a généré un profit de 2,3 M\$ (se reporter à la note 22, Gestion des risques financiers). Le profit total de 3,6 M\$, déduction faite des coûts de transaction de 0,1 M\$, a été inclus dans les charges financières (se reporter à la note 19, Charges financières, montant net).

Les produits de 10,6 M\$ et le bénéfice net de 0,7 M\$ de 411 sont inclus dans le compte consolidé de résultat à compter de la date d'acquisition. Les produits et le bénéfice net consolidés de Pages Jaunes Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 auraient été de 882,5 M\$ et de 187,7 M\$, respectivement, si l'acquisition de 411 avait eu lieu le 1^{er} janvier 2014.

Le 17 décembre 2014, Pages Jaunes Limitée a conclu l'acquisition des éléments suivants :

- la totalité des actifs de Candia Group Inc. (« dine.TO »), qui détient et exploite des guides numériques de restaurants locaux dans la région du Grand Toronto;
- la totalité des actions de Bookenda Limitée (anciennement 4400348 Canada Inc.), un fournisseur d'un système de gestion de réservations qui est fortement implanté dans le secteur de la restauration.

La contrepartie totale en espèces combinée pour les deux acquisitions de 10,8 M\$ a été financée par des fonds en caisse et payée à la clôture. La juste valeur de 10,8 M\$ correspondait à un montant de 12,2 M\$ au titre des immobilisations incorporelles (se reporter à la note 8, Immobilisations incorporelles), un montant net de 0,1 M\$ au titre des autres actifs et un montant net de 1,5 M\$ au titre des passifs d'impôt différé.

6. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

En mai 2014, Pages Jaunes Limitée a cédé sa participation de 35 % dans Ziplocal pour une contrepartie de néant. La valeur comptable de cette participation était de néant à la date de la cession. La participation dans Ziplocal était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. À la cession, Pages Jaunes Limitée a reclassé une perte de change cumulée de 1,6 M\$ des capitaux propres aux charges financières (se reporter à la note 19, Charges financières, montant net).

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015				
	Matériel de bureau ¹	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
Coût					
Au 31 décembre 2014	31 666 \$	34 411 \$	1 908 \$	31 940 \$	99 925 \$
Acquisitions d'entreprises (note 5)	296	239	196	698	1 429
Acquisitions	772	2 775	72	1 273	4 892
Cessions, radiations et transferts	(34)	–	(37)	–	(71)
Au 31 décembre 2015	32 700 \$	37 425 \$	2 139 \$	33 911 \$	106 175 \$
Cumul des amortissements					
Au 31 décembre 2014	22 250 \$	19 121 \$	1 138 \$	20 985 \$	63 494 \$
Dotation aux amortissements	1 562	6 227	283	4 126	12 198
Cessions, radiations et transferts	(34)	–	(37)	–	(71)
Au 31 décembre 2015	23 778 \$	25 348 \$	1 384 \$	25 111 \$	75 621 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	8 922 \$	12 077 \$	755 \$	8 800 \$	30 554 \$
	2014				
	Matériel de bureau ¹	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
Coût					
Au 31 décembre 2013	30 439 \$	24 328 \$	1 669 \$	31 153 \$	87 589 \$
Acquisitions d'entreprises (note 5)	137	349	28	43	557
Acquisitions	3 557	9 765	211	2 678	16 211
Cessions, radiations et transferts	(2 467)	(31)	–	(1 934)	(4 432)
Au 31 décembre 2014	31 666 \$	34 411 \$	1 908 \$	31 940 \$	99 925 \$
Cumul des amortissements					
Au 31 décembre 2013	22 925 \$	15 111 \$	984 \$	19 080 \$	58 100 \$
Dotation aux amortissements	1 790	4 031	154	3 811	9 786
Cessions, radiations et transferts	(2 465)	(21)	–	(1 906)	(4 392)
Au 31 décembre 2014	22 250 \$	19 121 \$	1 138 \$	20 985 \$	63 494 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	9 416 \$	15 290 \$	770 \$	10 955 \$	36 431 \$

¹ La valeur comptable nette du matériel de bureau comprend un montant de 0,6 M\$ au titre des actifs détenus en vertu de contrats de location-financement (0,7 M\$ en 2014).

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2015				
	Marques de commerce et noms de domaine ¹	Ententes de non-concurrence	Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	Logiciels ²	Total des immobilisations incorporelles
Coût					
Au 31 décembre 2014	906 694 \$	530 830 \$	5 667 \$	256 486 \$	1 699 677 \$
Acquisitions d'entreprises (note 5)	29 391	1 943	910	1 102	33 346
Acquisitions	–	–	–	70 107	70 107
Au 31 décembre 2015	936 085 \$	532 773 \$	6 577 \$	327 695 \$	1 803 130 \$
Cumul des amortissements					
Au 31 décembre 2014	16 426 \$	207 273 \$	837 \$	140 174 \$	364 710 \$
Dotations aux amortissements	2 839	18 685	2 755	44 360	68 639
Au 31 décembre 2015	19 265 \$	225 958 \$	3 592 \$	184 534 \$	433 349 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	916 820 \$	306 815 \$	2 985 \$	143 161 \$	1 369 781 \$
	2014				
	Marques de commerce et noms de domaine ¹	Ententes de non-concurrence	Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	Logiciels ²	Total des immobilisations incorporelles
Coût					
Au 31 décembre 2013	951 023 \$	536 102 \$	12 113 \$	180 637 \$	1 679 875 \$
Acquisitions d'entreprises (note 5)	10 309	–	4 882	7 668	22 859
Acquisitions	–	–	–	69 904	69 904
Cessions, radiations et transferts	(54 638)	(5 272)	(11 328)	(1 723)	(72 961)
Au 31 décembre 2014	906 694 \$	530 830 \$	5 667 \$	256 486 \$	1 699 677 \$
Cumul des amortissements					
Au 31 décembre 2013	65 132 \$	194 081 \$	11 671 \$	98 497 \$	369 381 \$
Dotations aux amortissements	5 932	18 464	494	43 400	68 290
Cessions, radiations et transferts	(54 638)	(5 272)	(11 328)	(1 723)	(72 961)
Au 31 décembre 2014	16 426 \$	207 273 \$	837 \$	140 174 \$	364 710 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	890 268 \$	323 557 \$	4 830 \$	116 312 \$	1 334 967 \$

¹ La valeur des marques de commerce et des noms de domaine d'une durée d'utilité indéterminée s'établissait à 908,2 M\$ (878,8 M\$ en 2014).

² La valeur des logiciels en développement s'établissait à 30 M\$ (57 M\$ en 2014).

9. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014 ¹
Fournisseurs	47 675 \$	48 618 \$
Intérêts courus sur la dette à long terme et les débentures échangeables	3 871	5 027
Charges liées aux salaires	7 440	5 994
Régimes incitatifs à long terme	2 947	8 871
Autres charges à payer	11 694	13 538
	73 627 \$	82 048 \$

¹ Certains montants ont été reclassés à l'exercice précédent afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

10. PROVISIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et charges spéciales de 30,8 M\$. La majeure partie de ces charges découle des réductions de la main-d'œuvre liées à un réalignement de l'entreprise, de réorganisations internes, de coûts de transaction associés aux acquisitions d'entreprises et de coûts de résiliation de contrats, en partie contrebalancés par un gain de 1,6 M\$ découlant de réductions de la main-d'œuvre (se reporter à la note 11, Avantages postérieurs à l'emploi). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et charges spéciales de 18,4 M\$. La majeure partie de ces charges découlait de réorganisations internes et des réductions de la main-d'œuvre, en partie contrebalancées par un gain net de 1,4 M\$ découlant de réductions de la main-d'œuvre (se reporter à la note 11, Avantages postérieurs à l'emploi).

Les provisions pour frais de restructuration et charges spéciales représentent la valeur actualisée de la meilleure estimation quant à la sortie future d'avantages économiques qui seront nécessaires pour régler les provisions. Ces dernières pourraient varier en raison de nouveaux événements susceptibles d'influer sur les indemnités et les charges qui devront être versées.

Les autres provisions se rapportent surtout aux congés rémunérés et aux régimes incitatifs à court terme.

	Provisions pour restructuration	Provisions pour charges spéciales	Autres provisions	Total des provisions
Au 31 décembre 2014	16 244 \$	17 365 \$	34 808 \$	68 417 \$
Charges ¹	27 437	5 031	31 533	64 001
Acquisition d'entreprises (note 5)	–	–	2 212	2 212
Provision utilisée	(21 080)	(5 384)	(34 536)	(61 000)
Provision excédentaire	–	–	(1 538)	(1 538)
Au 31 décembre 2015	22 601 \$	17 012 \$	32 479 \$	72 092 \$
Moins la tranche à court terme	20 759	14 627	32 255	67 641
Tranche à long terme	1 842 \$	2 385 \$	224 \$	4 451 \$

¹ Les frais de restructuration et charges spéciales de 30,8 M\$ dans le compte de résultat comprennent un gain de 1,6 M\$ découlant d'une réduction sans effet sur la provision.

11. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Pages Jaunes Limitée dispose de régimes de retraite composés d'un volet à prestations définies et d'un volet à cotisations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Pages Jaunes Limitée maintient des régimes de retraite à prestations définies supplémentaires sans capitalisation à l'intention de certains dirigeants, en plus de régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi (les « avantages complémentaires ») offerts à la quasi-totalité de ses employés.

Les régimes de retraite à prestations définies exposent habituellement la Société à des risques actuariels, comme le risque d'investissement, le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité et le risque lié au salaire.

Risque d'investissement	La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence au rendement des obligations de sociétés de première catégorie; si le rendement réel des actifs des régimes est inférieur à ce taux, un déficit sera généré. Actuellement, les régimes suivent une stratégie de placement relativement équilibrée entre des titres de capitaux propres et des instruments d'emprunt. Étant donné que l'obligation au titre des prestations définies est à long terme par nature, le comité de retraite juge approprié d'investir une part raisonnable des actifs dans des instruments de capitaux propres afin de maximiser le rendement.
Risque de taux d'intérêt	Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations accroîtra l'obligation au titre des prestations définies, particulièrement sur une base de solvabilité. Par contre, même si une augmentation du rendement des placements des régimes de retraite à prestations définies atténuera partiellement cette augmentation; l'incidence pourrait être notable, étant donné que le passif des régimes est sensible aux variations des taux d'intérêt.
Risque de longévité	La valeur actualisée du passif des régimes à prestations définies est calculée en fonction des estimations des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après l'emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aura pour effet de faire augmenter l'obligation au titre des prestations définies.
Risque lié au salaire	La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction de la projection des salaires des participants aux régimes. Ainsi, toute augmentation de salaire des participants aux régimes plus marquée que prévu aura pour effet de faire augmenter le passif des régimes à prestations définies.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et le coût connexe des services rendus au cours de l'exercice et des services passés ont été évalués selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Ils sont fondés sur l'évaluation actuarielle des actifs des régimes et le calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies qui ont été effectués par Morneau Shepell, Fellows de l'Institut canadien des actuaires et de la Société des actuaires au 31 mai 2015 et qui ont fait l'objet d'extrapolations au 31 décembre 2015. Aux fins de capitalisation, une évaluation actuarielle du volet à prestations définies des régimes de retraite de Pages Jaunes a également été effectuée au 31 mai 2015.

La variation des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs ainsi que le rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies et du montant comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2015 et 2014 se présentent comme suit :

	Au 31 décembre 2015		Au 31 décembre 2014	
	Prestations de retraite ¹	Avantages complémentaires	Prestations de retraite ¹	Avantages complémentaires
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	474 854 \$	– \$	438 008 \$	– \$
Cotisations de l'employeur	35 224	2 014	28 212	2 029
Cotisations des employés	1 502	–	1 680	–
Produits d'intérêts	18 838	–	20 534	–
Rendement des actifs des régimes, excluant les produits d'intérêts (gains actuariels)	3 089	–	31 103	–
Prestations versées	(44 725)	(2 014)	(35 011)	(2 029)
Actifs distribués à la liquidation (note 10)	–	–	(8 195)	–
Frais d'administration	(898)	–	(1 477)	–
Juste valeur des actifs du régime à la fin de l'exercice	487 884 \$	– \$	474 854 \$	– \$
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	660 501 \$	41 615 \$	576 664 \$	40 292 \$
Coût des services rendus de l'exercice	9 737	182	10 047	264
Cotisations des employés	1 502	–	1 680	–
Prestations versées	(44 725)	(2 014)	(35 011)	(2 029)
Obligations au titre des prestations définies éteintes à la liquidation (note 10)	–	–	(7 541)	–
Coût financier	25 848	1 507	26 901	1 762
Gain découlant d'une réduction	(1 096)	(538)	(312)	(1 701)
Coûts des services passés	(2 449)	(4 169)	–	–
(Gains actuariels) pertes actuarielles découlant de ce qui suit :				
Ajustements liés à l'expérience	(13 516)	1 033	–	(739)
Changements dans les hypothèses démographiques	–	(53)	19 966	306
Changements dans les hypothèses financières	(3 203)	381	68 107	3 460
Obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	632 599 \$	37 944 \$	660 501 \$	41 615 \$
Obligation nette au titre des prestations définies	(144 715) \$	(37 944) \$	(185 647) \$	(41 615) \$

¹ Comprennent les régimes de retraite à prestations définies supplémentaires sans capitalisation.

Bien que l'ensemble des régimes de retraite ne soit pas considéré comme entièrement capitalisé à des fins de présentation de l'information financière, les régimes de retraite agréés sont capitalisés conformément aux règlements prescrits applicables en matière de financement régissant les régimes de retraite individuels.

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses adoptées pour mesurer les obligations de Pages Jaunes Limitée en ce qui a trait aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires aux 31 décembre 2015 et 2014 :

	Au 31 décembre 2015		Au 31 décembre 2014	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Taux d'augmentation de la rémunération	2,95 %	2,95 %	3,00 %	3,00 %
Coûts nets des régimes d'avantages				
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice précédent	4,00 %	4,00 %	4,75 %	4,75 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Durée moyenne pondérée (en années)	15	13	16	13

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins médicaux couverts (le « taux tendanciel du coût des soins médicaux ») a été fixé à 6,7 % en 2015. Le taux de croissance du coût des soins médicaux est présumé augmenter à 8,0 % en 2016, puis reculer graduellement pour se situer à 5,0 % en 2026 et demeurer à ce niveau par la suite. Le taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins dentaires couverts a été fixé à 4,5 % en 2015. Le taux de croissance du coût des soins dentaires couverts est présumé augmenter à 6,0 % en 2016, puis reculer graduellement pour se situer à 4,0 % en 2026 et demeurer à ce niveau par la suite.

Le tableau suivant indique dans quelle mesure des changements raisonnablement susceptibles de se produire dans chacune des principales hypothèses actuarielles auraient eu une incidence sur l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2015 :

	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Baisse de 0,25 % du taux d'actualisation à la fin de l'exercice	24 605 \$	1 376 \$
Hausse de 0,25 % du taux de la rémunération	2 968 \$	– \$
Hausse de 1 % des taux tendanciels du coût des soins de santé	S.O. \$	2 761 \$

Le coût net des régimes d'avantages présenté dans le compte de résultat inclut les composantes suivantes :

	Pour les exercices clos les 31 décembre			
	2015		2014	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Coût des services rendus de l'exercice	9 737 \$	182 \$	10 047 \$	264 \$
Frais d'administration	898	–	1 477	–
Coûts des services passés	(2 449)	(4 169)	–	–
Coûts des services ¹	8 186 \$	(3 987) \$	11 524 \$	264 \$
Gain découlant d'une réduction	(1 096) \$	(538) \$	(312) \$	(1 701) \$
Perte à la liquidation	–	–	654	–
(Gain net) perte nette découlant d'une réduction (note 10)	(1 096) \$	(538) \$	342 \$	(1 701) \$
Coût financier	25 848 \$	1 507 \$	26 901 \$	1 762 \$
Produits d'intérêts	(18 838)	–	(20 534)	–
Charge d'intérêt nette sur l'obligation nette au titre des prestations définies (note 19)	7 010 \$	1 507 \$	6 367 \$	1 762 \$
Coûts (recouvrements) nets des régimes d'avantages comptabilisés dans le compte de résultat	14 100 \$	(3 018) \$	18 233 \$	325 \$
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	(19 808) \$	1 361 \$	56 970 \$	3 027 \$
Total du (recouvrement) coût net des régimes d'avantages pour les régimes à prestations définies de Pages Jaunes (« PJ »)	(5 708) \$	(1 657) \$	75 203 \$	3 352 \$
Coûts nets des régimes d'avantages pour les régimes à cotisations définies de PJ ¹	7 332	–	6 500	–
Total du coût (recouvrement) net des régimes d'avantages	1 624 \$	(1 657) \$	81 703 \$	3 352 \$

¹ Compris dans les coûts d'exploitation.

En raison des réductions de la main-d'œuvre, le nombre d'employés couverts par les régimes de retraite a diminué, et cette restructuration a donné lieu à un gain découlant d'une réduction au 8 octobre 2015 et à un gain découlant d'une réduction et à une perte à la liquidation au 1^{er} mars 2014 (se reporter à la note 10, Provisions).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a modifié les régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi pour certains groupes d'employés. Ces modifications ont été apportées sur une base prospective et concernaient uniquement certains groupes d'employés, et elles comprenaient, entre autres, pour les employés concernés, l'élimination des avantages postérieurs à l'emploi, l'élimination de l'indexation sur les services futurs pendant la retraite, l'introduction de cotisations des employés et la réduction de la garantie pour invalidité à court terme. Certaines de ces modifications se sont traduites par un recouvrement des coûts des services passés de 6,6 M\$ en 2015 (néant en 2014).

Les actifs des régimes se composent principalement de titres canadiens et étrangers, d'obligations de gouvernements et de sociétés, de débiteures et de prêts hypothécaires garantis. Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leur répartition se présentait comme suit aux 31 décembre 2015 et 2014 :

(en pourcentage – %)	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Juste valeur des actifs des régimes :		
Obligations et débiteures canadiennes	27,0	31,5
Actions ordinaires canadiennes	11,0	11,0
Actions ordinaires mondiales	–	9,5
Parts de fonds de placement		
Fonds d'actions canadiennes	17,5	18,0
Fonds d'actions mondiales	31,0	21,0
Fonds à revenu fixe canadiens	10,0	6,0
Fonds de placement hypothécaires	2,0	2,0
Billets à court terme et bons du Trésor	0,5	0,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0	0,5

Aux 31 décembre 2015 et 2014, les titres de participation cotés en Bourse n'incluaient pas directement d'actions de Pages Jaunes Limitée.

Les paiements en espèces versés par Pages Jaunes Limitée au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires ont totalisé 44,6 M\$ en 2015 (35,6 M\$ en 2014). Les paiements en espèces au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires devraient s'élever à environ 41,4 M\$ en 2016.

La politique de financement de Pages Jaunes Limitée consiste à verser des cotisations à ses régimes de retraite en se fondant sur diverses méthodes d'évaluation actuarielle, comme le permettent les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite. Pages Jaunes Limitée a la responsabilité de financer adéquatement ses régimes. Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles concernant le rendement futur des placements, les projections salariales et les avantages liés aux services futurs.

Pages Jaunes Limitée a également comptabilisé une charge au titre des régimes de retraite provinciaux et fédéral et des régimes d'États de 9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (7,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

Au 31 décembre 2015, Pages Jaunes Limitée a comptabilisé un solde cumulé de 86,3 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 29,3 M\$ au titre des pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global.

12. DETTE À LONG TERME

La dette à long terme comprend les éléments suivants :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Billets garantis de premier rang	406 733 \$	507 014 \$
Obligations en vertu de contrats de location-financement	620	897
	407 353 \$	507 911 \$
Moins la tranche à court terme ¹	98 530	103 152
Tranche à long terme	308 823 \$	404 759 \$

¹ La tranche à court terme des billets garantis de premier rang pourrait varier en vertu de la clause des flux de trésorerie excédentaires, en vertu de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang.

Emprunt garanti par des actifs

En août 2013, la Société a conclu, par l'entremise de sa filiale Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, un emprunt garanti par des actifs de 50 M\$, d'une durée de cinq ans, arrivant à échéance en août 2018, qui est affecté aux besoins généraux de l'entreprise. L'emprunt garanti par des actifs permet à la Société d'avoir accès à des fonds sous la forme de prêts au taux préférentiel, de prêts au taux des acceptations bancaires ou de lettres de crédit. L'emprunt garanti par des actifs est garanti par une charge de premier rang sur les créances de la Société. L'emprunt est soumis à une réserve disponible de 5 M\$ si le ratio de couverture des charges fixes de la Société est inférieur à 1,1 fois pour les douze derniers mois. Au 31 décembre 2015, la Société affichait des lettres de crédit émises et en cours totalisant 4,2 M\$ en vertu de l'emprunt garanti par des actifs. Par conséquent, une tranche de 45,8 M\$ de l'emprunt garanti par des actifs était disponible au 31 décembre 2015. L'intérêt est calculé soit en fonction du taux des acceptations bancaires, soit en fonction du taux préférentiel canadien majoré d'une marge applicable.

La convention d'emprunt régissant l'emprunt garanti par des actifs contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création de dette additionnelle, au paiement des dividendes et autres paiements, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actifs, ainsi qu'à certaines transactions avec des entreprises liées et à leurs activités d'exploitation.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la convention d'emprunt régissant l'emprunt garanti par des actifs.

Billets garantis de premier rang

Le 20 décembre 2012, la Société a émis, par l'entremise de sa filiale, Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, 800 M\$ de billets garantis de premier rang à 9,25 % (les « billets garantis de premier rang ») échéant le 30 novembre 2018. Les intérêts sur les billets garantis de premier rang sont payables en espèces trimestriellement, à terme échu et en versements égaux au taux de 9,25 % par année, le dernier jour de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année.

Les billets garantis de premier rang sont inconditionnellement garantis par des cautionnements de premier rang fournis par Pages Jaunes Limitée et par toutes ses filiales assujetties à des restrictions (selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang).

Les billets garantis de premier rang et les cautionnements des billets garantis de premier rang sont garantis par une charge de premier rang, sous réserve de certaines charges autorisées, grevant les biens affectés en garantie, qui comprennent la totalité des biens de Pages Jaunes Limitée et des filiales assujetties à des restrictions détenus en propriété à la date d'entrée en vigueur ou acquis par la suite, sauf certains biens exclus.

L'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création d'une dette additionnelle, au paiement de dividendes et autres restrictions de paiement, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actifs, ainsi qu'à certaines transactions avec des entreprises liées et à leurs activités d'exploitation. L'acte de fiducie ne contient pas l'obligation de maintenir des ratios financiers. Les restrictions quant aux ratios financiers s'appliquent seulement lors de la création d'une dette additionnelle ou d'autres transactions.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société respectait toutes les clauses restrictives en vertu de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang.

Rachat obligatoire

Aux termes de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, la Société doit utiliser un montant équivalant à 75 % de ses flux de trésorerie excédentaires consolidés pour la dernière période de six mois close le 31 mars ou le 30 septembre, selon le cas, pour racheter semestriellement le dernier jour de mai et de novembre de chaque année, à compter du 31 mai 2013, les billets garantis de premier rang, à un prix de rachat équivalant à 100 % du capital auprès de leurs détenteurs, sur une base proportionnelle, à la condition que la Société maintienne un solde de trésorerie minimal, incluant la réserve disponible pour l'emprunt garanti par des actifs, de 75 M\$ immédiatement après le paiement de rachat obligatoire, sous réserve de certaines conditions. Les flux de trésorerie excédentaires, selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang, désignent le total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ajusté pour tenir compte, entre autres, des paiements d'intérêts, de l'impôt et des régimes de rémunération des employés à long terme, de certains paiements de cotisations à des régimes de retraite ainsi que de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. Aux fins de la détermination des flux de trésorerie excédentaires consolidés, les déductions pour dépenses d'investissement et pour charges liées aux systèmes d'information et de technologies de l'information sont toutes deux limitées à 50 M\$ par année. Dans d'autres circonstances, la Société pourrait également devoir effectuer des remboursements supplémentaires sur les billets garantis de premier rang (se reporter à l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang).

La Société était tenue d'effectuer des paiements de rachat obligatoire minimaux d'un montant global annuel de 125 M\$ pour les exercices 2014 et 2015 combinés. La Société a effectué des paiements de rachat obligatoire de 139,6 M\$ en 2014, dépassant ainsi le paiement de rachat obligatoire minimal de 125 M\$. Par conséquent, la Société a effectué ses paiements de rachat obligatoire minimaux et devra seulement utiliser un montant équivalant à 75 % des flux de trésorerie excédentaires consolidés pour racheter semestriellement les billets garantis de premier rang.

Rachat optionnel

La Société peut racheter la totalité ou une partie des billets garantis de premier rang à son gré, en tout temps, sur préavis de 30 à 60 jours, à un prix de rachat égal à :

- 105 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué avant le 31 mai 2017;
- 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué le 31 mai 2017 ou après cette date.

Obligations en vertu de contrats de location-financement

La Société a conclu plusieurs contrats de location avec des tierces parties pour du matériel de bureau ainsi que pour des logiciels. Les obligations en vertu des contrats de location-financement sont garanties par une hypothèque mobilière sur le matériel de bureau loué.

Le tableau suivant présente les obligations en vertu des contrats de location-financement au 31 décembre 2015 :

	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Intérêts	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location
Moins de un an	277 \$	15 \$	262 \$
Entre un an et cinq ans	372	14	358
	649 \$	29 \$	620 \$

13. DÉBENTURES ÉCHANGEABLES

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Juste valeur des débetures échangeables	107 089 \$	107 089 \$
Moins les intérêts non comptabilisés	16 611	18 130
	90 478 \$	88 959 \$

Le 20 décembre 2012, la Société a émis, par l'entremise de sa filiale, Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, 107,5 M\$ de débetures échangeables subordonnées de premier rang (les « débetures échangeables ») échéant le 30 novembre 2022. Les débetures échangeables portent intérêt au taux de 8 % par année si, pour la période d'intérêt applicable, le paiement est en espèces, ou au taux de 12 % par année si la Société choisit d'effectuer un paiement en nature des intérêts sur la totalité ou une partie des débetures échangeables en circulation, c'est-à-dire de payer les intérêts en débetures échangeables additionnelles. Les intérêts sur les débetures échangeables sont payables semestriellement, à terme échu et en versements égaux le dernier jour de mai et de novembre de chaque année. La juste valeur initiale des débetures échangeables au 20 décembre 2012 s'établissait à 91,6 M\$.

Les débetures échangeables sont des obligations subordonnées de premier rang non garanties de Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée. Les débetures échangeables sont inconditionnellement garanties par des cautionnements subordonnés non garantis fournis par Pages Jaunes Limitée et par toutes ses filiales assujetties à des restrictions (selon la définition qui en est donnée dans l'acte de fiducie régissant les débetures échangeables).

L'acte de fiducie régissant les débetures échangeables contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création d'une dette additionnelle, au paiement des dividendes et autres restrictions de paiement, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actifs, ainsi qu'à certaines transactions avec des entreprises liées. L'acte de fiducie ne contient pas l'obligation de maintenir des ratios financiers. Les restrictions quant aux ratios financiers s'appliquent seulement lors de la création d'une dette ou d'autres transactions.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société respectait toutes les clauses restrictives en vertu de l'acte de fiducie régissant les débetures échangeables.

Option d'échange

Les débetures échangeables sont échangeables au gré du détenteur contre de nouvelles actions ordinaires, en tout temps, à un prix d'échange par action ordinaire de 19,04 \$, sous réserve d'un ajustement pour transactions précisées.

L'option de conversion était évaluée à 3,6 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,3 M\$, à la date de l'émission et est comprise dans les capitaux propres. La composante passif est désactualisée, de sorte que le passif à l'échéance sera égal au capital, moins les échanges.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, des débetures échangeables d'une valeur nominale de 0,4 M\$ ont été échangées contre 21 584 actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée dont la juste valeur est de 0,5 M\$.

Rachat optionnel

La Société peut, en tout temps à partir de la date à laquelle la totalité des billets garantis de premier rang ont été payés en entier, racheter la totalité ou une partie des débentures échangeables à son gré, à un prix de rachat égal à :

- 110 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué avant le 31 mai 2021;
- 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat, le cas échéant, si le rachat est effectué le 31 mai 2021 ou après cette date.

L'option de rachat en espèces correspond à la définition d'un dérivé incorporé et est comptabilisée à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières. La juste valeur s'établissait à 0,5 M\$ au 31 décembre 2015 (0,1 M\$ en 2014).

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat aux taux prévus par la loi au Canada et de l'impôt sur le résultat inscrit :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Bénéfice avant impôt sur le résultat et bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	88 094 \$	147 425 \$
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada ¹	26,7 %	26,56 %
Charge d'impôt sur le résultat aux taux prévus par la loi	23 521 \$	39 156 \$
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :		
Règlement d'avis de cotisation	1 045	(84 828)
Charges non déductibles aux fins de l'impôt	1 120	1 265
Perte au règlement d'un billet à recevoir	–	886
Cession d'une participation dans une entreprise associée	–	636
Autres ²	1 353	1 948
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	27 039 \$	(40 937) \$

¹ Le taux d'imposition combiné applicable prévu par la loi a augmenté de 0,14 %, principalement en raison de la répartition provinciale des revenus gagnés et de l'augmentation du taux d'imposition prévue par la loi de l'Alberta.

² Certaines charges ont été reclassées à l'exercice précédent afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

La charge (l'économie) d'impôt sur le résultat se présente comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Impôt exigible	253 \$	(67 829) \$
Impôt différé	26 786	26 892
	27 039 \$	(40 937) \$

Au quatrième trimestre de 2014, parallèlement aux règlements obtenus de l'Agence du revenu du Canada, Pages Jaunes Limitée a comptabilisé un montant d'impôt sur le résultat à recevoir de 47,8 M\$ dans l'état consolidé de la situation financière, ainsi qu'une économie d'impôt sur le résultat de 84,8 M\$ liée à l'annulation de certains passifs d'impôt. Au 31 décembre 2015, un solde de 3,2 M\$ demeure impayé relativement à ces règlements.

Les (actifs) passifs d'impôt différé relatifs aux éléments suivants s'établissent comme suit :

	Coûts de financement différés	Report en avant de pertes autres qu'en capital	Produits différés	Avantages postérieurs à l'emploi	Charges à payer	Immobilisations corporelles et avantages incitatifs relatifs à un bail	Débitures échan- geables	Immobilisations incorporelles	Passifs (actifs) d'impôt différé, montant net
31 décembre 2014	(34) \$	(10 826) \$	(7 607) \$	(64 226) \$	(10 520) \$	1 525 \$	4 987 \$	135 368 \$	48 667 \$
Acquisitions d'entreprises	–	(1 383)	–	–	–	(156)	–	8 373	6 834
(Économie) charge inscrite au compte de résultat	(5 052)	(3 060)	1 997	7 167	(403)	9 550	(406)	16 992	26 785
Charge incluse dans les autres éléments du résultat global	–	–	–	4 946	–	–	–	–	4 946
Autres	565	(719)	–	–	–	–	–	154	–
31 décembre 2015	(4 521) \$	(15 988) \$	(5 610) \$	(52 113) \$	(10 923) \$	10 919 \$	4 581 \$	160 887 \$	87 232 \$

	Coûts de financement différés	Report en avant de pertes autres qu'en capital	Produits différés	Avantages postérieurs à l'emploi	Charges à payer	Immobilisations corporelles et avantages incitatifs relatifs à un bail	Débitures échan- geables	Immobilisations incorporelles	Passifs (actifs) d'impôt différé, montant net
31 décembre 2013	(4 765) \$	(4 057) \$	(9 469) \$	(48 818) \$	(13 127) \$	(4 798) \$	5 259 \$	109 099 \$	29 324 \$
Acquisitions d'entreprises	–	(3 936)	–	–	–	–	–	3 665	(271)
Charge (économie) inscrite au compte de résultat	4 731	(2 833)	1 862	527	2 607	6 323	(272)	13 947	26 892
Économie incluse dans les autres éléments du résultat global	–	–	–	(15 935)	–	–	–	–	(15 935)
Autres	–	–	–	–	–	–	–	8 657	8 657
31 décembre 2014	(34) \$	(10 826) \$	(7 607) \$	(64 226) \$	(10 520) \$	1 525 \$	4 987 \$	135 368 \$	48 667 \$

Au 31 décembre 2015, la Société n'avait comptabilisé aucun actif d'impôt différé relativement à des pertes d'exploitation à l'étranger de 143,3 M\$ venant à expiration entre 2028 et 2035, à des pertes en capital au Canada de 9,1 M\$ pouvant être utilisées pour une durée indéfinie, ainsi qu'à des différences temporaires déductibles de 170,5 M\$.

15. CAPITAL SOCIAL

Actions ordinaires

Un nombre illimité d'actions ordinaires peut être émis.

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2014	27 976 661	4 030 325 \$
Exercice d'options sur actions (note 17)	87 250	1 203
Échange de bons de souscription d'actions ordinaires	8	–
Solde au 31 décembre 2015	28 063 919	4 031 528 \$

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2013	27 955 077	4 029 869 \$
Échange de débetures échangeables (note 13)	21 584	456
Solde au 31 décembre 2014	27 976 661	4 030 325 \$

Bons de souscription d'actions

Le 20 décembre 2012, la Société a émis 2 995 506 bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription d'actions »).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 8 bons de souscription d'actions ont été exercés contre 8 actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée (néant en 2014). Au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, la Société avait un total de 2 995 498 et de 2 995 506 bons de souscription en cours, respectivement.

Chaque bon de souscription est transférable et confère à son détenteur le droit d'acheter une nouvelle action ordinaire de Pages Jaunes Limitée, à un prix d'exercice de 28,16 \$ par bon de souscription payable en espèces, en tout temps d'ici le 20 décembre 2022 inclusivement. La juste valeur des bons de souscription d'actions au 20 décembre 2012 s'établissait à 1,5 M\$.

La juste valeur des bons de souscription d'actions a été calculée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation des options, en se fondant sur les hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	2,27 %
Durée de vie prévue	10 ans
Date d'expiration	20 décembre 2022
Volatilité prévue	33,5 %

16. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	26 688 369	27 128 062
Effet dilutif des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées à la performance	1 082 187	813 909
Effet dilutif des options sur actions	71 250	142 945
Effet dilutif des débetures échangeables	5 624 422	5 624 422
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	33 466 228	33 709 338
	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée et utilisé dans le calcul du bénéfice de base et dilué par action	61 055 \$	188 540 \$
Incidence de la conversion présumée des débetures échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	7 393	7 291
Bénéfice net ajusté au titre de l'effet dilutif	68 448 \$	195 831 \$

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte d'un effet potentiellement dilutif des bons de souscription d'actions (se reporter à la note 15, Capital social), ainsi que de certaines options sur actions qui ne sont pas dans le cours, puisqu'ils n'ont pas d'effet dilutif.

17. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Les régimes de rémunération fondée sur des actions de Pages Jaunes Limitée se composent d'unités d'actions restreintes, d'unités d'actions liées à la performance, d'unités d'actions différées et d'options sur actions de Pages Jaunes Limitée.

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance

Le 6 mai 2013, Pages Jaunes Limitée a adopté un régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance (le « régime d'UAR et d'UAP ») afin de récompenser des employés et cadres supérieurs clés de Pages Jaunes Limitée (les « participants »). À la suite de la mise en œuvre du régime d'UAR et d'UAP, Pages Jaunes Limitée a attribué aux participants un certain nombre d'unités d'actions restreintes (les « UAR ») et/ou d'unités d'actions liées à la performance (les « UAP »), le cas échéant, en fonction du cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'attribution. Les UAR sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps et leurs droits seront acquis lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée par le conseil d'administration. Les UAP sont des attributions fondées sur la performance et leurs droits seront acquis lorsque le conseil d'administration confirmera que les cibles de performance précisées ont été atteintes, le cas échéant, et lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée par le conseil d'administration. Les UAP pour lesquelles les cibles de performance n'auront pas été atteintes feront l'objet d'une renonciation et seront annulées automatiquement.

Aux termes du régime d'UAR et d'UAP, si le régime d'UAR et d'UAP est capitalisé, les participants recevront, à l'acquisition des droits des UAR et des UAP, des actions ordinaires de la Société acquises sur le marché libre. Dans l'éventualité où le régime d'UAR et d'UAP ne serait pas capitalisé, Pages Jaunes Limitée paiera au participant un montant en espèces équivalant au nombre d'UAR ou d'UAP dont les droits ont été acquis.

Le nombre d'UAP dont les droits sont acquis pourrait atteindre jusqu'à une fois et demie le nombre réel d'UAP attribuées si la performance réelle atteint le niveau maximal des cibles de performance.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 417 669 actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée (571 322 en 2014) ont été achetées sur le marché libre de la TSX par le fiduciaire nommé en vertu du régime d'UAR et d'UAP à un coût de 6,8 M\$ (12,5 M\$ en 2014) et sont soumises à des restrictions en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP. Le nombre total d'actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée détenues par le fiduciaire en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP était de 1 378 141 au 31 décembre 2015.

Le tableau qui suit présente un sommaire des attributions d'UAR et d'UAP effectuées au cours des exercices clos les 31 décembre :

Nombre d'	2015		2014	
	UAR	UAP ¹	UAR	UAP ¹
En cours au début de la période	399 238	363 290	252 655	131 776
Attribuées	265 716	360 843	198 008	286 609
Réglées	(58 517)	-	(6 815)	-
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(141 513)	(204 016)	(44 610)	(55 095)
En cours à la fin de la période	464 924	520 117	399 238	363 290
Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle (années)	1,1	1,4	1,4	1,7

¹ Le nombre d'UAP en cours représente un paiement de 100 %. De plus, le paiement éventuel supérieur à 100 % et pouvant atteindre au maximum 150 % se chiffrait à 259 997 actions ordinaires au 31 décembre 2015 (2014 – 181 607 actions ordinaires).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, une charge de 5,9 M\$ (4,4 M\$ en 2014) a été comptabilisée dans le compte consolidé de résultat relativement au régime d'UAR et d'UAP.

Régime d'unités d'actions différées

Le 12 juin 2013, Pages Jaunes Limitée a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD »). Le régime d'UAD a été modifié en octobre 2013 afin d'inclure la participation des employés admissibles désignés par le conseil d'administration. La Société doit, à sa discrétion, régler les UAD dont les droits sont acquis en espèces ou en actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée acquises sur le marché libre lorsqu'un administrateur quitte le conseil d'administration ou qu'un employé admissible cesse d'occuper un emploi auprès de la Société.

Le tableau qui suit présente un sommaire des attributions d'UAD effectuées au cours des exercices clos les 31 décembre :

	2015		2014	
	Nombre d'UAD	Passif ¹	Nombre d'UAD	Passif ¹
En cours au début de la période	151 141	2 959 \$	100 557	2 067 \$
Attribuées	41 823	800	50 584	1 056
Variation en raison de la fluctuation du prix des actions	-	(812)	-	(164)
En cours et avec droits acquis à la fin de la période	192 964	2 947 \$	151 141	2 959 \$

¹ Le passif lié au régime d'UAD a été comptabilisé dans les fournisseurs et autres créateurs, et les charges liées aux unités dont les droits sont acquis ainsi que la variation en raison de la fluctuation du prix des actions sont incluses dans les coûts d'exploitation.

Options sur actions

Le 20 décembre 2012, dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération de restructuration du capital de Pages Jaunes Limitée, un nouveau régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») a été adopté. Le régime d'options sur actions vise à attirer et à conserver certains employés de Pages Jaunes Limitée qui ont la capacité de contribuer de façon importante au succès de l'exploitation de l'entreprise, à offrir un incitatif significatif à la direction pour guider Pages Jaunes Limitée pendant la transformation de ses activités, ainsi qu'à mieux harmoniser les intérêts de la direction avec ceux des actionnaires de Pages Jaunes Limitée. Un maximum de 1 290 612 options sur actions pourraient être attribuées en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau qui suit présente un sommaire des attributions d'options sur actions effectuées au cours des exercices clos les 31 décembre :

	2015		2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début de la période	480 200	15,10 \$	376 000	10,12 \$
Attribuées	243 300	16,50 \$	195 800	24,35 \$
Exercées	(87 250)	10,12 \$	-	- \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(113 300)	16,05 \$	(91 600)	14,42 \$
En cours à la fin de la période	522 950	16,38 \$	480 200	15,10 \$
Pouvant être exercées à la fin de la période	78 000	10,12 \$	-	- \$

Le tableau qui suit présente des renseignements supplémentaires à l'égard du régime d'options sur actions de Pages Jaunes Limitée aux 31 décembre :

Prix d'exercice	2015		2014	
	Nombre d'options en cours	Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	Nombre d'options en cours	Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle
10,12 \$	178 750	4,4	311 500	5,4
16,44 \$	195 900	6,2	-	-
17,96 \$	9 200	6,4	-	-
19,61 \$	7 700	5,5	7 700	6,5
20,33 \$	4 900	5,4	4 900	6,4
24,65 \$	126 500	5,2	156 100	6,2
En cours à la fin de la période	522 950	5,3	480 200	5,6
Pouvant être exercées à la fin de la période	78 000	4,4	-	-

La valeur des options sur actions a été établie au moyen d'un modèle binomial d'évaluation des options. La volatilité prévue se fonde sur la volatilité historique du prix des actions sur la durée de vie moyenne prévue des options attribuées. Le tableau qui suit présente les principales données dont le modèle tient compte pour les exercices clos les 31 décembre :

	2015	2014
Moyenne pondérée du cours de l'action à la date d'attribution	15,90 \$	25,00 \$
Prix d'exercice	16,50 \$	24,35 \$
Volatilité prévue	38 %	30 %
Durée de vie des options	7 ans	7 ans
Taux d'intérêt sans risque	1,44 %	2,40 %
Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	6,2 ans	6,2 ans

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, une charge de 0,8 M\$ (1,2 M\$ en 2014) a été comptabilisée à l'égard du régime d'options sur actions.

18. COÛTS D'EXPLOITATION

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Salaires, commissions et avantages	295 628 \$	285 025 \$
Chaîne d'approvisionnement et logistique ¹	109 669	110 489
Autres biens et services ²	104 926	111 416
Systèmes informatiques	47 679	45 533
Créances douteuses (note 22)	11 182	9 089
	569 084 \$	561 552 \$

¹ Les coûts liés à la chaîne d'approvisionnement et logistique ont trait aux coûts liés aux fournisseurs externes pour la production et la distribution de nos produits imprimés et en ligne.

² Le poste Autres biens et services comprend les coûts de promotion et de publicité, l'immobilier, les télécommunications, les services de bureau, les services de consultation incluant les frais liés aux contractants et les honoraires. Les contrats de location simple comptabilisés dans les coûts d'exploitation au cours de l'exercice se sont élevés à 20,4 M\$ (19,7 M\$ en 2014).

19. CHARGES FINANCIÈRES, MONTANT NET

Les principales composantes des charges financières s'établissent comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Intérêts sur la dette à long terme et les débiteures échangeables	53 111 \$	63 897 \$
Intérêts nets sur les obligations au titre des prestations définies (note 11)	8 517	8 129
Reclassement d'une perte de change cumulée (note 6)	-	1 598
Profit à l'acquisition d'entreprise (note 5)	-	(3 613)
Perte au règlement d'un billet à recevoir (note 22)	-	1 150
Autres, montant net	(706)	955
	60 922 \$	72 116 \$

20. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau qui suit présente les transactions sans effet sur la trésorerie :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	462 \$	1 903 \$
Acquisitions d'immobilisations incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	5 516 \$	4 485 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement	102 \$	540 \$
Échange de débiteures échangeables (note 13)	- \$	456 \$

21. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Au 31 décembre 2015, Pages Jaunes Limitée avait des engagements en vertu de divers contrats de location pour des locaux et du matériel et des obligations contractuelles visant des services pour des dépenses d'exploitation et d'investissement aux termes desquels le total des paiements ainsi que ceux à verser au cours des cinq prochaines années et par la suite s'établissent comme suit :

	Contrats de location simple	Autres	Total des engagements
2016	21 771 \$	39 881 \$	61 652 \$
2017	19 487	14 185	33 672
2018	9 309	10 514	19 823
2019	6 915	426	7 341
2020	6 006	424	6 430
Par la suite	82 238	4 032	86 270
	145 726 \$	69 462 \$	215 188 \$

Certains contrats de location prévoient des avantages incitatifs au titre de l'aménagement des locaux loués. Ces avantages incitatifs relatifs à un bail sont comptabilisés dans les crédits différés et s'établissent à 6,5 M\$.

b) Pages Jaunes Limitée a conclu quatre contrats de services de facturation et de recouvrement. La date d'expiration de la convention de services de facturation et de recouvrement conclue avec Bell Canada (« Bell ») est le 31 décembre 2017. La convention avec TELUS Communications Inc. (« TELUS ») vient à expiration en 2031. La convention avec MTS Inc. vient à expiration le 2 octobre 2016, mais deux périodes de renouvellement automatique de dix ans sont prévues. La convention conclue avec Bell Canada Inc. (en tant que successeur de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite) vient à expiration le 30 avril 2017, mais deux périodes de renouvellement automatique de dix ans sont prévues.

En vertu de conventions de publication conclues avec Bell, TELUS, MTS Inc. et Bell Canada Inc., Pages Jaunes Limitée produit des annuaires téléphoniques d'inscriptions alphabétiques pour chacune de ces sociétés afin de leur permettre de respecter leurs obligations en matière de réglementation.

La Société a également conclu plusieurs autres conventions avec Bell, TELUS, MTS Inc. et Bell Canada Inc., concernant l'utilisation de renseignements tirés des inscriptions et l'utilisation de marques de commerce pour la publication d'annuaires. Si la Société manque de façon importante à ses obligations en vertu des conventions de publication susmentionnées et que, par conséquent, ces conventions de publication sont résiliées conformément à leurs modalités, ces autres licences d'utilisation de renseignements tirés des inscriptions et d'utilisation de marques de commerce de Bell, de TELUS, de MTS Inc. et de Bell Canada Inc., selon le cas, pourront également être résiliées. Ces autres conventions conclues avec Bell, TELUS, MTS Inc. et Bell Canada Inc. prendront fin entre 2031 et 2037.

c) Pages Jaunes Limitée a conclu des ententes d'impression d'annuaires avec ses imprimeurs visant l'impression, la reliure et la livraison d'annuaires alphabétiques, classés et combinés ainsi que d'autres publications. Elle a aussi conclu des ententes de distribution.

d) Pages Jaunes Limitée fait l'objet de diverses réclamations et poursuites qui ont été engagées contre elle dans le cours normal des activités. Des provisions au titre de certaines de ces réclamations sont comptabilisées et incluses dans les fournisseurs et autres créanciers et dans les provisions selon la meilleure estimation de la direction quant à leur issue éventuelle. La direction ne s'attend pas à ce que le règlement de ces questions en attente ou en cours ait une incidence négative importante sur la situation financière, sur la performance financière ni sur les flux de trésorerie de Pages Jaunes Limitée.

22. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement de l'incapacité éventuelle d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations contractuelles. Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de crédit relativement à la trésorerie, et aux créances clients. La valeur comptable des actifs financiers constitue l'exposition maximale de Pages Jaunes Limitée.

Le risque de crédit associé à la trésorerie peut être réduit de façon importante en confiant ces actifs financiers à des contreparties solvables. La situation des contreparties est examinée de façon continue pour évaluer tout changement.

L'octroi de crédit à des clients par Pages Jaunes Limitée nécessite du jugement. Pages Jaunes Limitée a mis en place des contrôles internes visant à atténuer le risque de crédit, y compris une politique de crédit officielle gérée par son service du crédit. Les nouveaux clients, les clients qui augmentent leurs dépenses liées à la publicité selon un certain niveau et les clients qui ne respectent pas les conditions de paiement sont soumis à un processus particulier d'examen et d'approbation.

Pages Jaunes Limitée est d'avis que son exposition à une concentration du crédit relatif aux créances clients est limitée en raison de sa clientèle diversifiée et nombreuse, dont les activités sont réparties dans plusieurs secteurs et régions. Aucun client ne représente à lui seul 1 % ou plus des produits, et aucune créance client associée à un client donné n'excède 5 % du solde total des créances clients à aucun moment au cours de l'exercice.

Bell, TELUS, MTS Inc. et Bell Canada Inc. fournissent à Pages Jaunes Limitée des services de recouvrement auprès des clients relativement aux annonceurs qui sont aussi leurs clients. Ainsi, ils reçoivent des sommes de clients pour le compte de Pages Jaunes Limitée. Pages Jaunes Limitée assume le risque lié au recouvrement final de ces créances.

La provision pour créances douteuses et les débiteurs échus sont examinés par la direction à chaque date de clôture. Pages Jaunes Limitée met alors à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction de l'évaluation de la recouvrabilité des soldes des créances clients de chaque client, en tenant compte de l'historique de recouvrement des débiteurs échus antérieurs et de la conjoncture économique actuelle. Les créances clients sont radiées lorsqu'elles sont considérées comme non recouvrables. Les recouvrements subséquents de montants auparavant radiés sont crédités au compte de résultat.

En 2011, Pages Jaunes Limitée a vendu la Société Trader. La contrepartie comprenait un billet à recevoir de 15 M\$. Le billet à recevoir devait arriver à échéance en 2020. Le capital du billet à recevoir de même que les intérêts sur ce dernier étaient subordonnés à la dette privilégiée de la Société Trader. En mai 2014, Pages Jaunes Limitée a réglé ce billet à recevoir d'une valeur comptable de 15,3 M\$, incluant des intérêts courus de 3,4 M\$, pour un montant de 14,1 M\$ et a comptabilisé une perte de 1,2 M\$ au titre des charges financières (se reporter à la note 19, Charges financières, montant net).

Les composantes des créances clients et autres débiteurs s'établissent comme suit :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Créances clients		
Courant	65 147 \$	73 498 \$
En souffrance depuis moins de 180 jours	26 801	29 950
En souffrance depuis plus de 180 jours	4 901	5 783
Créances clients	96 849 \$	109 231 \$
Autres débiteurs¹	26 977 \$	23 047 \$
Créances clients et autres débiteurs	123 826 \$	132 278 \$

¹ Les autres débiteurs se composent principalement des taxes de vente à recevoir et d'un prêt à recevoir lié à un contrat à terme de gré à gré.

Les créances clients de Pages Jaunes Limitée sont présentées après déduction d'une provision pour créances douteuses de 12,7 M\$ au 31 décembre 2015 (19,2 M\$ en 2014). Les variations de la provision pour créances douteuses sont les suivantes :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Solde au début de l'exercice	19 247 \$	21 122 \$
Créances douteuses, déduction faite des recouvrements	11 182	9 089
Radiations	(17 746)	(10 964)
Solde à la fin de l'exercice	12 683 \$	19 247 \$

Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de taux d'intérêt découlant des fluctuations des taux sur son emprunt garanti par des actifs, dont les taux se fondent généralement sur le taux des acceptations bancaires canadiennes. Pages Jaunes Limitée n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2015, l'emprunt garanti par des actifs affichait des lettres de crédit émises et en cours totalisant 4,2 M\$. La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés sur les flux de trésorerie excédentaires tout en maintenant le niveau de liquidités nécessaire pour exercer ses activités quotidiennes.

Pages Jaunes Limitée peut également être exposée aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme liés au refinancement des dettes à leur échéance. Le taux d'intérêt sur les nouvelles émissions de titres d'emprunt à long terme sera établi selon le taux en vigueur au moment du refinancement et dépendra également de la teneur des nouveaux titres d'emprunt émis. Aucune échéance à venir ne nécessitera un refinancement. Les variations des taux d'intérêt auront également une incidence sur la juste valeur des flux de trésorerie futurs liés à l'emprunt à taux fixe de Pages Jaunes Limitée. Comme les taux d'intérêt sur les billets garantis de premier rang et les débetures échangeables sont fixes, la Société n'est exposée à aucun risque de fluctuation des taux d'intérêt.

ii) Risque de change

Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de change lié à diverses transactions libellées en diverses devises, lesquelles ne sont pas significatives. Le risque de change sur les opérations découle principalement de transactions commerciales libellées dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de l'unité opérationnelle de Pages Jaunes Limitée prenant part à la transaction. Pages Jaunes Limitée est exposée aux fluctuations du dollar américain. L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur le résultat net exposé aux fluctuations du dollar américain est négligeable. Les dépenses de la Société, déduction faite des produits, libellées en dollars américains ont été d'approximativement 35 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Pages Jaunes Limitée ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance.

Pages Jaunes Limitée gère ce risque en maintenant des projections de trésorerie détaillées et des plans stratégiques et opérationnels à long terme. La gestion des liquidités exige un suivi constant des entrées et sorties de fonds prévues et la Société assure ce suivi en établissant des projections détaillées de sa situation de trésorerie afin de s'assurer que sa trésorerie est utilisée de façon adéquate et efficiente.

La Société devait effectuer des paiements de rachat obligatoire minimaux de ses billets garantis de premier rang d'un montant global annuel de 125 M\$ pour les exercices 2014 et 2015 combinés. La Société a effectué des paiements de rachat obligatoire de 139,6 M\$ en 2014, dépassant ainsi le paiement de rachat obligatoire minimal global de 125 M\$. Par conséquent, la Société a effectué ses paiements de rachat obligatoire minimaux et devra seulement utiliser un montant équivalant à 75 % des flux de trésorerie excédentaires consolidés pour racheter semestriellement les billets garantis de premier rang. Les sommes nécessaires à cet égard proviennent des flux de trésorerie générés à l'interne et des fonds en caisse.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers et des montants en capital connexes :

	Paiements exigibles pour les exercices après le 31 décembre 2015				
	Total	1 an	De 2 ans à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés					
Dette à long terme ^{1, 2}	406 733 \$	98 268 \$	308 465 \$	-	-
Obligations en vertu de contrats de location-financement ¹	620	262	272	86	-
Débiteures échangeables ¹	107 089	-	-	-	107 089
Fournisseurs et autres créditeurs	73 627	73 627	-	-	-
Provisions	72 092	67 641	4 377	74	-
Total	660 161 \$	239 798 \$	313 114 \$	160 \$	107 089 \$

¹ Montant en capital.

² Le remboursement des billets garantis de premier rang pourrait varier en vertu de la clause des flux de trésorerie excédentaires, en vertu de l'acte de fiducie régissant les billets garantis de premier rang.

Juste valeur

La juste valeur représente le montant qui aurait été reçu pour la vente d'un actif ou versé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des intervenants du marché.

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des fournisseurs et autres créditeurs et de la tranche à court terme des provisions correspond environ à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des billets garantis de premier rang et des débentures échangeables est évaluée en fonction des cours du marché à la date de l'état de la situation financière.

Ces estimations dépendent dans une large mesure des hypothèses formulées, entre autres, à l'égard du montant et de l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs ainsi que des taux d'actualisation, qui reflètent tous divers degrés de risque.

Le tableau suivant présente les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière :

		31 décembre 2015	
	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur
Tranche à court terme de la dette à long terme	1	98 530 \$	103 075 \$
Tranche à long terme de la dette à long terme	1	308 823 \$	323 089 \$
Débiteures échangeables	1	90 478 \$	109 766 \$

Hiérarchie des justes valeurs

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – données d'entrée correspondant à des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement ou indirectement.
- Niveau 3 – données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas basées sur des données observables de marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables de marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente un sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur au moyen des données de niveau 3 dans l'état consolidé de la situation financière, de même que le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015 :

	Placement disponible à la vente	Option de vente – passif financier	Total
Au 31 décembre 2013	3 520 \$	(18 472) \$	(14 952) \$
Profit sur la juste valeur du passif financier (option de vente) (note 5)	-	2 344	2 344
Règlement d'un passif financier (note 5)	-	16 128	16 128
Aux 31 décembre 2014 et 2015	3 520 \$	- \$	3 520 \$

La juste valeur du passif financier (option de vente) lié à 411 était la différence entre le prix d'acquisition de la participation résiduelle dans l'entreprise associée, qui était fondé sur un multiple établi du bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat et amortissements et de la juste valeur du placement dans l'entreprise associée le 1^{er} juin 2014, selon les mêmes hypothèses que celles utilisées pour les produits en ligne de Pages Jaunes au 31 décembre 2013. Le placement disponible à la vente de Pages Jaunes Limitée est constitué d'un placement privé en titres de capitaux propres et est comptabilisé à la juste valeur en fonction d'estimations fondées sur les cours de marché en vigueur à la date des états de la situation financière.

23. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de Pages Jaunes Limitée en matière de gestion du capital est de garantir des liquidités suffisantes pour s'acquitter des obligations financières et satisfaire aux exigences en matière d'investissements. L'un des principaux objectifs financiers de la Société est de réduire la dette et les charges d'intérêts connexes, ce qui améliorera sa flexibilité financière et soutiendra la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques.

Pages Jaunes Limitée assure un suivi de sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des objectifs susmentionnés par suite de changements qui touchent la conjoncture économique et en fonction des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et des besoins en fonds de roulement de la Société.

Afin de mesurer son effet de levier financier, Pages Jaunes Limitée a principalement recours au ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté des douze derniers mois¹. Pages Jaunes Limitée a aussi recours à d'autres mesures financières pour surveiller son effet de levier financier, notamment le ratio de couverture des charges fixes et le ratio de la dette nette sur la capitalisation totale.

Le capital de Pages Jaunes Limitée comprend la dette nette, les débentures échangeables ainsi que les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Pages Jaunes Limitée, répartis de la façon suivante :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Trésorerie	67 253 \$	102 776 \$
Billets garantis de premier rang	406 733 \$	507 014 \$
Débentures échangeables	90 478	88 959
Obligations en vertu de contrats de location-financement	620	897
Dette nette	430 578 \$	494 094 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	759 524	684 180
Capitalisation totale	1 190 102 \$	1 178 274 \$
Ratio de la dette nette sur la capitalisation totale	36,2 %	41,9 %

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
BAIIA ajusté des douze derniers mois ¹	260 687 \$	315 976 \$
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté des douze derniers mois ¹	1,7	1,6

¹ Bénéfice d'exploitation des douze derniers mois avant amortissements et frais de restructuration et charges spéciales (le « BAIIA ajusté des douze derniers mois »). Le BAIIA ajusté des douze derniers mois est une mesure non définie par les IFRS et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés cotées en Bourse.

24. GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, Pages Jaunes Limitée a conclu des conventions qui sont monnaie courante dans l'industrie et qui prévoient une indemnisation et des garanties à des contreparties dans le cadre de transactions liées à l'acquisition d'entreprises, à la cession d'entreprises et à la vente d'actifs. Pages Jaunes Limitée a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses administrateurs et cadres supérieurs qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les administrateurs et cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt de Pages Jaunes Limitée. Pages Jaunes Limitée a souscrit une assurance responsabilité, dont elle est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Aux 31 décembre 2015 et 2014, aucun montant n'a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche Pages Jaunes Limitée d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'elle pourrait devoir verser aux contreparties.

25. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un seul secteur en offrant aux Canadiens des solutions de marketing et de médias numériques et imprimés.

Au 31 décembre 2015, les actifs non courants de Pages Jaunes Limitée, autres que les actifs d'impôt différé détenus dans un pays étranger (les États-Unis d'Amérique), s'élevaient à 2,4 M\$ (3,1 M\$ en 2014).

26. LISTE DES FILIALES

	Activité principale	Pourcentage de participation	
		31 décembre	
		2015	2014
Canada			
Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée	Fournisseur de solutions de marketing et de médias numériques et imprimés	100 %	100 %
Pages Jaunes Habitations Limitée	Éditeur d'inscriptions immobilières à l'échelle locale	100 %	100 %
411 Local Search Corp.	Fournisseur de solutions de marketing et de médias numériques	100 %	100 %
9059-2114 Québec Inc. ¹	Société de portefeuille	100 %	-
DuProprio Inc. ¹	Fournisseur de services immobiliers et de services connexes	100 %	-
Solutions YP Dine Limitée ²	Fournisseur de guides numériques de restaurants locaux	100 %	-
Bookenda Limitée	Fournisseur d'un système de gestion de réservations	100 %	100 %
États-Unis			
YPG (USA) Holdings, Inc.	Société de portefeuille	100 %	100 %
Yellow Pages Digital & Media Solutions, LLC	Fournisseur de services de soutien opérationnel	100 %	100 %

¹ Le 1^{er} juillet 2015, Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée a acquis la totalité des actions émises et en circulation de 9059-2114 Québec Inc., une société de portefeuille qui détient la totalité des actions émises et en circulation de DuProprio Inc. (se reporter à la note 5, Acquisitions d'entreprises).

² Le 1^{er} juillet 2015, certains actifs et passifs liés aux activités de dine.TO, qui ont été acquis de Candia Digital Group Inc. par Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée le 17 décembre 2014, ont été transférés à Solutions YP Dine Limitée, une filiale entièrement détenue de Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée (se reporter à la note 5, Acquisitions d'entreprises).

27. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LES PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de Pages Jaunes Limitée sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la planification, à la direction et au contrôle des activités de la Société. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres de l'équipe de la haute direction et les membres du conseil d'administration de Pages Jaunes Limitée.

La charge de la rémunération totale pour les principaux dirigeants et la composition de celle-ci s'établissent comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014 ¹
Salaires, honoraires et autres avantages du personnel à court terme	6 038 \$	7 051 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	389	496
Rémunération fondée sur des actions	3 980	3 657
Indemnités de cessation d'emploi	1 176	2 655
	11 583 \$	13 859 \$

¹ Au cours de 2015, la direction a réévalué la composition de ses principaux dirigeants. L'exercice précédent a été révisé pour tenir compte de cette modification.

Autres transactions entre parties liées

	Valeur de la transaction		Solde impayé	
	2015	2014	2015	2014
Ventes de biens et services				
Entreprise associée	- \$	328 \$	- \$	- \$

Tous les soldes impayés concernant cette partie liée étaient basés sur des prix dans des conditions de concurrence normale et ont été réglés en espèces en vertu des modalités de paiement standard. Aucun de ces soldes n'était garanti.

28. CHIFFRES COMPARATIFS

Pages Jaunes Limitée a reclassé certains éléments à la section des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, pour la période correspondante, afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Ce reclassement n'a pas d'incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.